

Jeudi 14 avril 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Saint-Flour



L'an deux mille vingt deux, le 14 avril, s'est tenue au Gymnase de Besserette à SAINT-FLOUR (Cantal), l'Assemblée Générale de la Mutualité Sociale Agricole Auvergne constituée par les délégués cantonaux de la Mutualité Sociale Agricole convoqués individuellement par le Président à assister à cette Assemblée Générale, conformément à l'article 28 des statuts de la caisse de Mutualité Sociale Agricole Auvergne.

- 625 délégués avaient été convoqués
- 197 délégués étaient présents ou représentés.

Monsieur le **Président PANEL** prend la parole.

Bonjour et Bienvenue à tous !

Je suis très heureux de vous accueillir à Saint-Flour dans le Cantal, pour cette nouvelle Assemblée Générale de la MSA Auvergne et je vous remercie chaleureusement de votre présence.

Avant de commencer nos travaux, je souhaite saluer les personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous pour cette matinée :

- ✓ Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental du Cantal,
- ✓ Patrick ESCURE, Président de la Chambre d'Agriculture du Cantal,
- ✓ Isabelle OUEDRAOGO, Présidente du CASS à la CCMSA,
- ✓ Geoffrey HERY, Adjoint de la MNC Auvergne Rhône Alpes,
- ✓ Henry JOUVE, Président de la MSA Ardèche Drôme Loire,
- ✓ Samy TIROUVANZIAM, Sous-Directeur de la MSA Midi Pyrénées Nord, représentant
Eric DALLE, Directeur Général,

- ✓ Gilles CHOCHÉYRAS, Président d'Union Nationale MUTUALIA et Président de Mutualia Territoires Solidaires,
- ✓ Catherine MALLET, Sous Directrice de l'Offre de services et de l'Action sociale retraite à la CARSAT Auvergne,
- ✓ Jean BOUNIOL, Administrateur du Crédit Agricole Centre France, représentant Chantal DEBOST, Présidente du Crédit Agricole Centre France
- ✓ Jeannine BON, Présidente de Générations Mouvement Aînés Ruraux du Puy-de-Dôme,
- ✓ Jean-Jacques MOUCHET, Président de Générations Mouvement Aînés Ruraux du Cantal.

Je salue également mes collègues Présidents des Comités Départementaux

- Philippe MORET,
- Jean-Marie FABRE,
- Serge BIONNIER,

et Claude ROCHE, 1^{er} Vice-Président de la MSA Auvergne, ainsi que mes collègues administrateurs.

Merci à l'Union du Cantal d'être présente, il est important que la presse soit parmi nous.

Je présente les excuses de Christian GOUY, Président du Comité Départemental de la Haute-Loire qui a, malheureusement, quelques soucis de santé.

Je voudrais également excuser, en raison du droit de réserve, Monsieur le Préfet de Région et sa représentante Madame MARCHAL N'GUYEN.

J'espère n'avoir oublié personne ; si tel était le cas, je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

L'assemblée générale peut statuer valablement sur seconde convocation, comme prévu à l'article 30 des statuts ; aussi je déclare officiellement ouverte notre Assemblée Générale Ordinaire.

Je vous propose de constituer le Bureau en désignant 3 assesseurs :

1^{er} Collège : FRANCON Antonin (43)

2^{ème} Collège : MARION François (63)

3^{ème} Collège : LACHAZE Nicolas (15).

Le Directeur Général, Jean Marie PASSARIEU, assurera la fonction de secrétaire de cette Assemblée Générale.

Sans plus attendre, je sou mets à votre approbation le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2021.

Aucune abstention, aucun vote "contre", le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Je vous remercie et je passe la parole à **Jean Marie PASSARIEU pour la présentation du rapport d'activité 2021.**

Jean Marie PASSARIEU, Directeur Général, précise que cette année le Conseil d'Administration de la MSA Auvergne a souhaité décentraliser son Assemblée Générale ; il est donc heureux de débiter ce tour d'Auvergne par le Cantal et cette belle ville de Saint-Flour.

Après avoir revisité les temps forts de l'année 2021 à travers une courte rétrospective en images, il présente le **rapport d'activité 2021** dont l'essentiel des chiffres se trouve sur la plaquette disponible sur le site internet de la MSA Auvergne.



VOTRE MSA ET SES RESSORTISSANTS

Le service à nos ressortissants

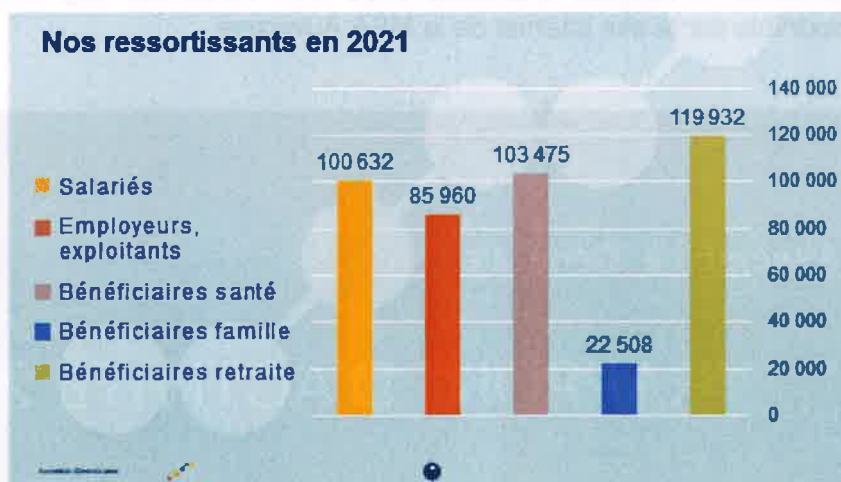
Le site de la MSA Auvergne a connu, en 2021, une moyenne de fréquentation de plus de **120 000 visites** mensuelles (+ 12,45 % par rapport à 2020).

Le nombre de personnes inscrites à mon Espace Privé est en constante augmentation (+10 % en 2021).



La MSA est le 2^{ème} régime de protection sociale avec **186 592** bénéficiaires d'une prestation (soit près d'une personne sur 7 pour les 4 départements Auvergne) et **103 475** personnes protégées en maladie (- **0,79 %**).

S'agissant de la population protégée en maladie, l'année 2021 se caractérise par une augmentation de **0,88 %** des actifs (**40 153**) et une baisse de **1,43 %** des inactifs (**46 905**).



En 2021, et malgré la crise sanitaire,

- Plus de **32 000** personnes ont été reçues dans nos accueils. Concernant les rendez-vous, les motifs principaux sont la retraite, les cotisations et les prestations de solidarité.
- Plus de **218 000** appels téléphoniques traités. Nous avons atteint un taux de réponse abouti de **90,93 %** sur l'année 2021 (*en hausse par rapport à 2020 = 89,63 %*).

Nous avons traité **31 925** courriels (chiffre stable). Les principaux motifs de messages concernent les prestations Famille et Santé.

Enfin, le 28 janvier 2022, la MSA Auvergne et ses partenaires ont inauguré la Maison France Services à Allègre (43), portée par la MSA.

À partir du rapport cotisations émises / prestations payées, on constate que pour 1 € de cotisation perçue, la Caisse a redistribué : **2,32 € de prestations**.

Le service à nos ressortissants



32 978 personnes reçues
dont **21 647** sur rdv



218 124 appels téléphoniques traités



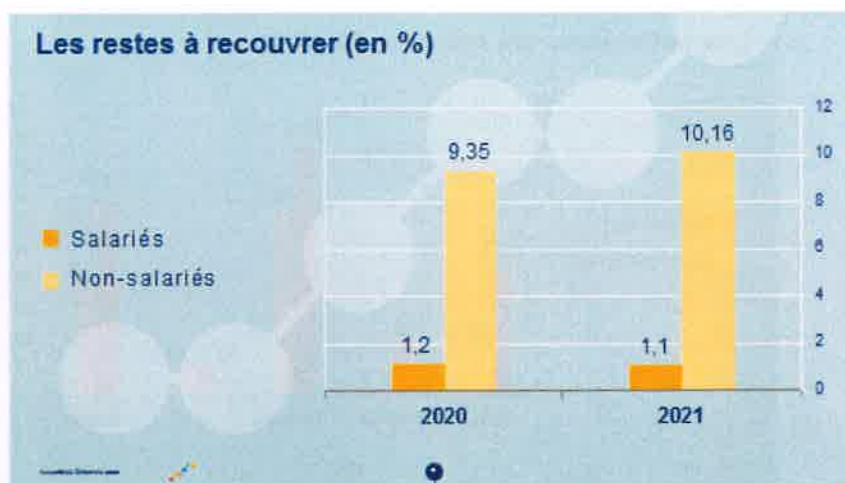
31 925 mails traités



66 points de proximité



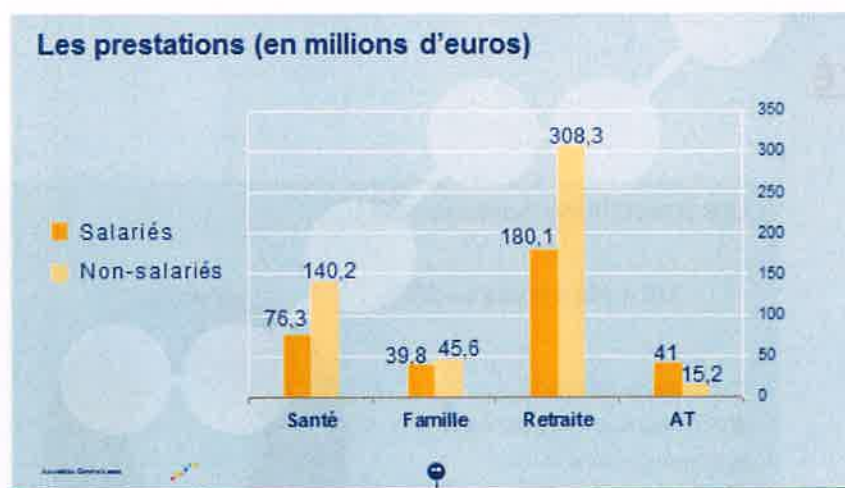
Les restes à recouvrer



Au 31 décembre 2021, le taux des restes à recouvrer s'élève à 1,1 % de la totalité des créances dues pour les cotisations sur salaires.

À noter une dégradation des restes à recouvrer pour les Non Salariés qui s'élèvent à 10,16 %.

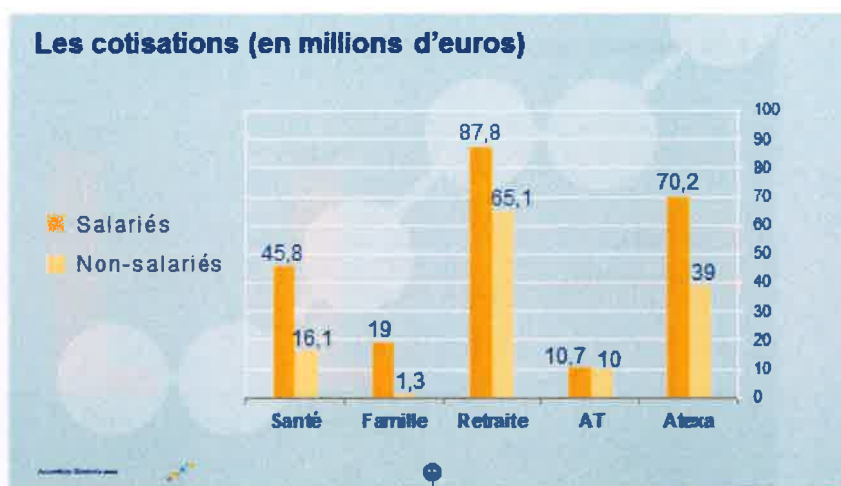
Les prestations



Abordons maintenant le volet financier : plus de **846 millions d'euros de prestations servies**. Au global, les prestations retraite représentent **57,7 %** des prestations versées :

- 25,5 % pour la santé
- 10 % pour la famille

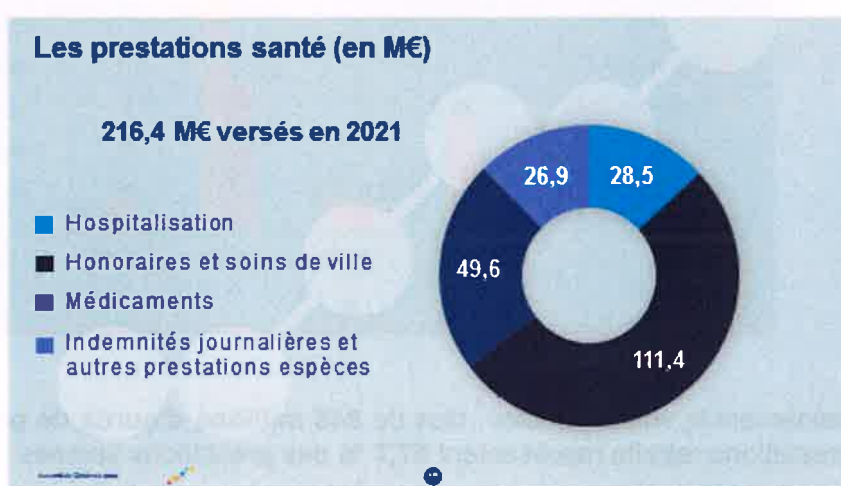
Les cotisations



En regard, les cotisations émises sont de **365 millions d'euros** dont :

- **42 %** pour la retraite
- **30 %** pour la CSG
- **17 %** pour la Santé
- et les **13 %** restants pour la famille et les accidents du travail.

LA SANTÉ



Près de **75 %** des dépenses de santé se répartissent ainsi : le médicament pour **22,9 %**, soit **49,6 millions** d'euros et les honoraires pour **51,5 %**, soit **111,4 millions d'euros**. Les établissements hospitaliers (hors dotation globale) comptent pour **13,2 %** soit **28,5 millions d'euros**.

Et enfin, les indemnités journalières et autres prestations espèces représentent **12,4 %** des dépenses, soit **26,9 millions d'euros**.

Le traitement des feuilles de soins



98 % des feuilles de soins traitées en 2021 le sont à partir de flux informatiques directement transmis par les professionnels de santé et votre Carte vitale.
Le délai moyen de remboursement est de **1 jour** hors délais bancaires.
Pour les **2 %** restants, le délai moyen de traitement est de **8 jours** en tenant compte des délais postaux.

Complémentaire Santé Solidaire



Nos actes de prévention Santé

Nos actes de prévention Santé

Instants Santé

5 381 assurés invités à réaliser un bilan de santé personnalisé

- **4 539** pour les **Instants Santé adultes**
- **842** rendez-vous **prévention jeunes retraités**

Prévention Santé des Seniors

- **297** actions pour **2 954 participants** (dont 83 conférences pour 1 007 participants)
- **214** ateliers pour **1 947 participants**

Déclic Stop Tabac (sensibilisation à l'arrêt du tabac)

- **109** jeunes scolarisés en MFR

Instants Santé Jeunes

- **887** jeunes invités

Dans le cadre de nos actions de prévention santé :

- 5 381 assurés ont bénéficié d'un bilan de santé personnalisé
- et 1 788 jeunes de 16 à 24 ans ont participé à une offre de prévention MSA (soit Santé, soit Déclic stop tabac).

Enfin, 346 jeunes ont été invités à des débats théâtraux, des ateliers dans le cadre d'actions d'initiative locales.

LA SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

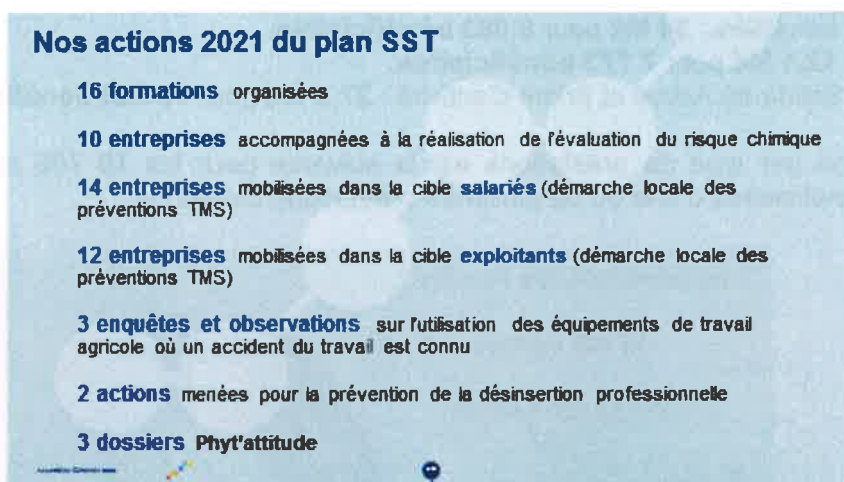
Accident du travail, maladie professionnelle et arrêt maladie



Les déclarations d'accident du travail des salariés ont augmenté de près de 13 % ; quant aux non salariés, une baisse de près de 10 % est constatée.

On note une baisse des arrêts maladie pour les salariés (- 6%) et une augmentation pour les non salariés (+ 4%).

Nos actions 2021 du plan SST

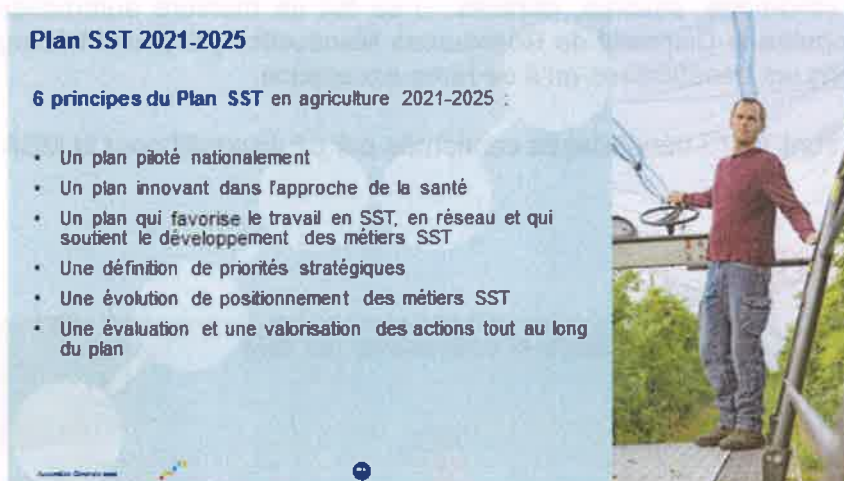


Notre équipe pluridisciplinaire, présente sur les 4 départements et composée de Médecins du Travail, Infirmiers de santé au Travail, Conseillers en Prévention et administratifs, a réalisé plusieurs cycles de formation portant sur :

- le risque chimique
- la prévention des TMS (Troubles Musculo Squelettiques).

En 2021, le service Santé Sécurité au Travail a réalisé, pour les salariés, **6 200** examens de médecine du travail et **2 200** entretiens infirmiers.

Concernant les non salariés, 200 examens de médecine du travail ont été effectués.



La mise en place de notre nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion a donné lieu à l'élaboration d'un nouveau plan SST qui se déclinera sur toute la durée de la COG, à savoir de 2021 à 2025.

LA FAMILLE

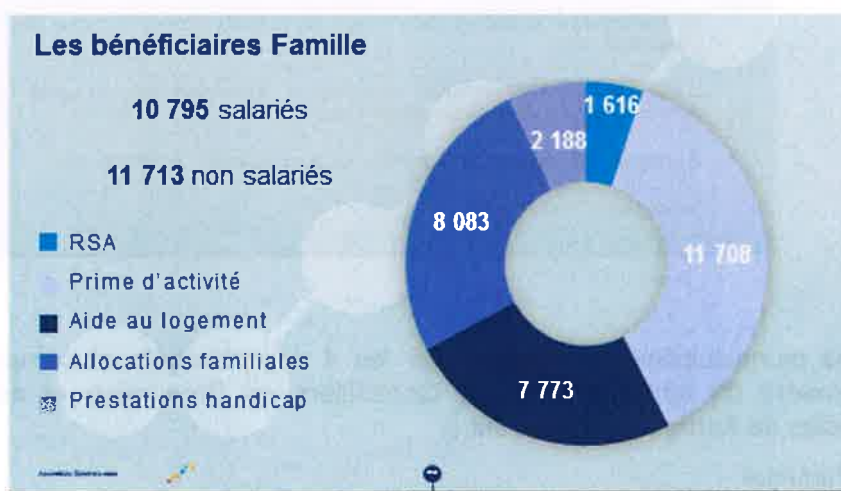
85,4 millions d'euros de prestations ont été versés en 2021.

Prestations familiales : **34 M€** pour **8 083 bénéficiaires**.

Logement : **12,1 M€** pour **7 773 bénéficiaires**.

Revenu de Solidarité Active et prime d'activité : **27,3 M€** pour **13 324 bénéficiaires**.

La répartition par type de prestations est la suivante pour les 10 795 salariés et 11 713 non salariés, bénéficiaires d'une ou de plusieurs prestations famille.



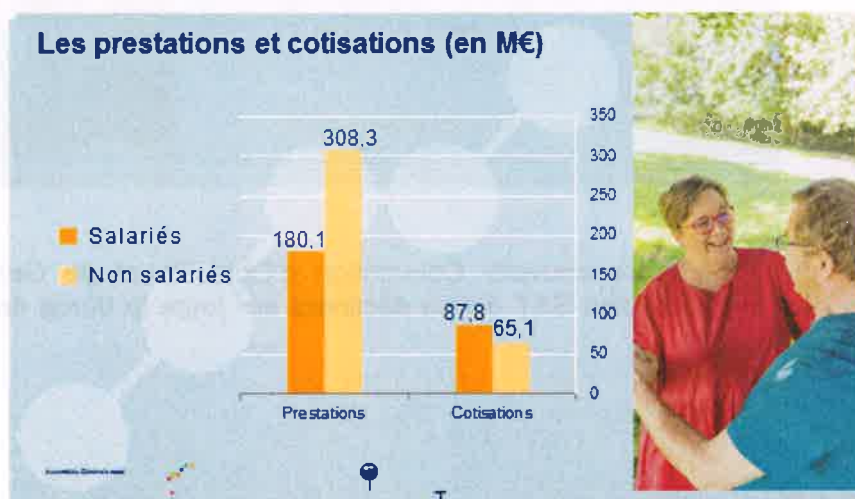
La réforme Logement, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 pour les Aides au Logement Location et au 1^{er} mai 2021 pour les Aides au Logement Accession, a prévu la modification de la base ressources prise en compte pour le calcul des Aides Personnelles au Logement.

Afin de s'adapter au plus près de la situation réelle des ménages, les ressources sont prises en compte de manière plus contemporaine : en effet, le calcul s'effectue avec les ressources des 12 derniers mois et le droit est révisé tous les 3 mois.

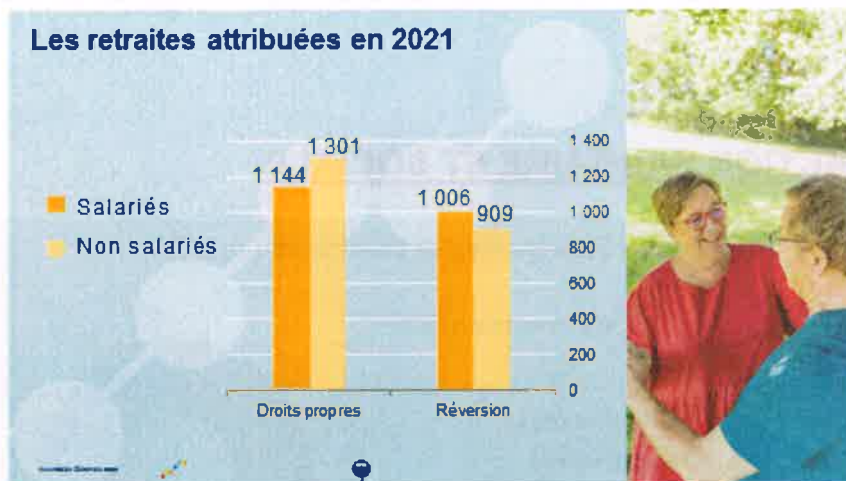
Pour éviter aux bénéficiaires d'avoir à déclarer leurs ressources, le recueil de toutes les ressources (chômage, salaires, retraites...) se fait de manière automatique à partir d'une base nationale appelée le Dispositif de Ressources Mensuelles (dispositif hébergé par la CNAV). Nous n'interrogeons les bénéficiaires qu'à de rares exceptions.

Au total, ce sont 7 773 bénéficiaires concernés par ce dispositif pour la MSA Auvergne.

LA RETRAITE



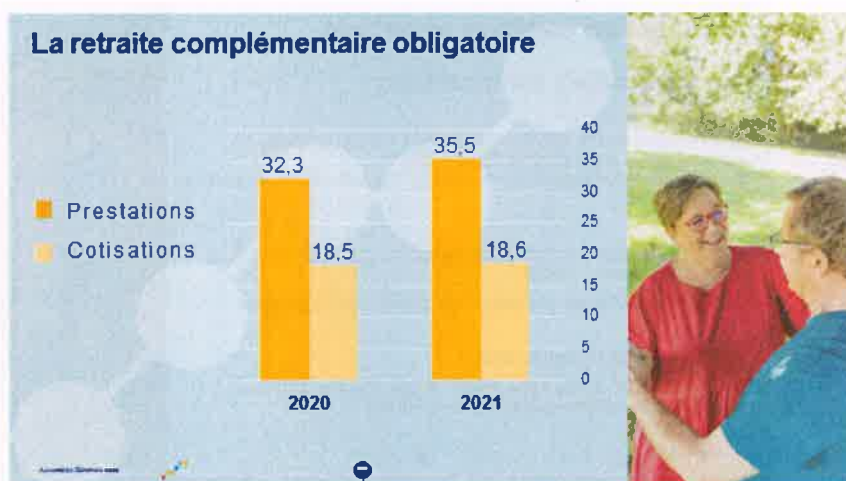
119 932 bénéficiaires d'une prestation de retraite. Baisse de **3,52 %** du nombre de retraités par rapport à 2020.



Le nombre de retraites attribuées en 2021 est aussi en baisse (-1,45 %).

Il s'élève au total à :

- **2 150** pour les **Salariés**
- **2 210** pour les **Non Salariés**.



Concernant la Retraite Complémentaire Obligatoire, l'écart se creuse depuis 2019 entre prestations versées et cotisations appelées.

La retraite

Entrée en vigueur de la Loi Chassaigne au 1^{er} novembre 2021

La loi du 3 juillet 2020 visant à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricole modifie le dispositif de Complément Différentiel de Retraite Complémentaire Obligatoire (CD de RCO).

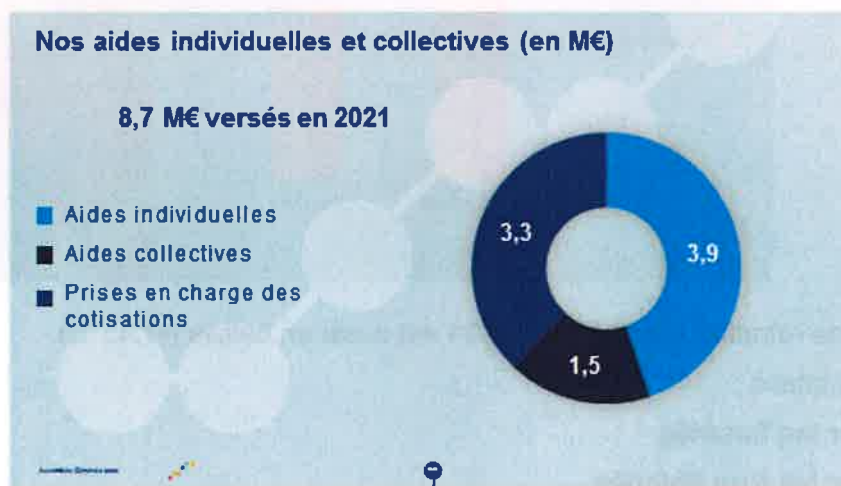
Elle augmente le montant minimal garanti aux chefs d'exploitation à carrière complète de **75 % à 85 %** du SMIC net agricole.

Le décret d'application fixe la date d'entrée en vigueur de ce dispositif au 1^{er} novembre 2021 pour un 1^{er} paiement au 9 décembre 2021.

Ce dispositif s'applique à l'ensemble des retraités du régime, quelle que soit la date de liquidation de leur pension.

La mise en place de la Loi Chassaigne au 1^{er} novembre 2021 a concerné en MSA Auvergne 11 105 bénéficiaires pour un montant mensuel brut moyen revalorisé de 162 €.

NOTRE ACTION SANITAIRE ET SOCIALE



Notre action sanitaire et sociale

Accompagnement social individuel

2 359 adhérents (80 % non salariés - 20% salariés) accompagnés au cours de l'année 2021
Soit 9 062 interventions (visites à domicile, RDV, appels téléphoniques)

678 adhérents en détresse psychologique ont bénéficié d'une intervention sociale
221 demandes de prestation de soutien psychologique

Accueil social téléphonique :
2 082 appels sur la ligne téléphonique dédiée au travail social (permanences journalières le matin)



Notre action sanitaire et sociale

Accompagnement social collectif

32 actions collectives ont été mises en œuvre principalement à destination des actifs

- 11 ateliers de l'inclusion (sur l'informatique, l'histoire des femmes et la reconversion)
- 21 actions collectives et/ou rencontres groupes (séjours répit, parcours santé des aidants, actions de valorisation de soi...)



En complémentarité de l'accompagnement individuel, la MSA Auvergne est engagée dans des programmes institutionnels relatifs à la famille, les actifs en situation de fragilité ou les retraités. Par cet engagement, la volonté est de rendre la MSA efficiente et visible, sur les territoires ruraux.

Vous découvrirez ci-dessous les principaux programmes mis en œuvre. S'agissant du dispositif « répit », il a bénéficié à 285 personnes, exploitants et salariés.

Quatre séjours se sont déroulés au Village Vacances La Châtaigneraie à Maurs (Cantal) et au Village Vacances Miléade à Alleyras (Haute-Loire).

Nos actions dans le domaine Social


Enfance, Famille, Jeunesse
My Colo : 40 enfants âgés de 6 à 15 ans ont bénéficié d'un départ en vacances durant l'été

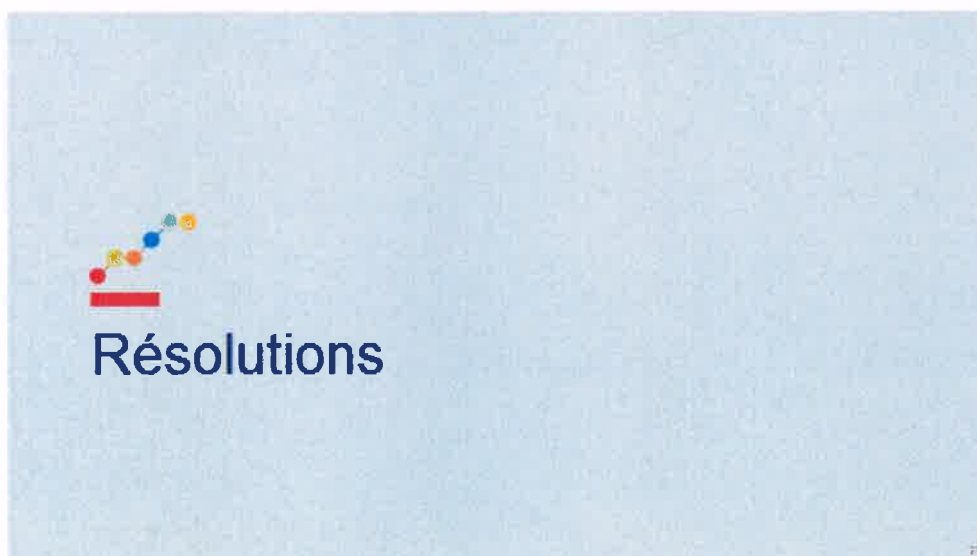
Petits Ateliers Nutritifs : 6 sessions en distanciel pour les futurs et jeunes parents

Appel à Projets Jeunes : 15 projets, dont 2 projets primés au niveau national


Actifs en situation de fragilité
Dispositif répit : 285 bénéficiaires
43 personnes ont bénéficié de l'aide au remplacement dont 41 sont parties en séjour collectif

Contrat de coopération MSA / Laser Emploi Auvergne


Personnes retraitées
Charte territoriale avec les aînés dans le Cantal (canton de Mauriac)



Monsieur PASSARIEU donne lecture des résultats de l'année 2021.

Décision :

1^{ère} résolution :

- Vu les articles L 723-35, R 723-106 du Code Rural,
- Vu le rapport général du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale :

- Approuve la gestion du Conseil d'Administration
- Approuve le rapport général présenté par le Conseil d'Administration.

2^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale affecte le résultat excédentaire de la médecine du travail de **13 112,30 €** à la réserve de médecine du travail, ce qui a pour effet de porter à **900 612,89 €** le montant de cette réserve.

Aucune abstention, aucun vote "contre", les 2 résolutions sont adoptées à l'unanimité.



Notre offre de services sur les territoires continue de progresser avec un chiffre d'affaires cumulé (hors MARPA et AVMA) de plus de 35 millions d'euros.

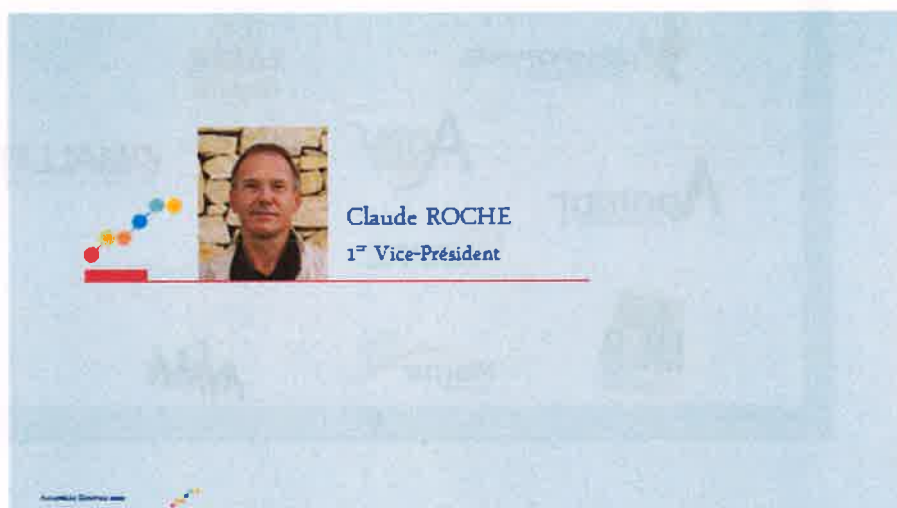


Nous employons plus de 900 salariés en CDI et CDD. Nous faisons travailler plus de 1 000 intérimaires en insertion par l'activité économique.

Sur le département du Cantal,

- l'offre de services de la MSA Auvergne est présente à Maurs à travers son Centre de Réadaptation et son Village de vacances.
- 1 MARPA située à Saint-Martin-Valmeroux.
- Et enfin, le Réseau Présence Verte compte près de 3 900 abonnés et réalise les évaluations GIR pour la CARSAT Auvergne et la MSA.

Le Président PANEL donne la parole à **Claude ROCHE**, 1^{er} Vice Président MSA Auvergne pour la partie « **Vie Mutualiste** ».



Il me revient d'ouvrir le chapitre de l'action de la vie mutualiste de notre caisse MSA Auvergne qui va être déclinée, tout au long de la matinée, de différentes manières.

Je vous rappelle que la vie mutualiste permet d'assurer le relais entre la MSA, ses services et ses adhérents. La vie mutualiste est comme un arbre à trois branches charpentières qui ont différents et de nombreux rameaux :

- Communication : Informer sur l'actualité en Auvergne et du réseau.
- Actions : Animer et conduire des actions sur les territoires en lien avec les délégués, en faveur des ressortissants de notre institution sur leurs préoccupations et intérêts. A cette occasion, je tiens à remercier l'implication des délégués qui participent à ces actions, ainsi que les salariés de la MSA qui sont aussi des chevilles ouvrières.
- Formation : Participer à la formation des élus, afin d'amener du sens à leur action.

En termes de communication, des nouveaux outils, pour être en phase avec son temps, sont proposés.



2021 a été une année où de nouveaux outils en direction des élus ont été finalisés. Ils sont aujourd'hui opérationnels, qu'il s'agisse de la Newsletter Élus ou de l'application WebApp dans les tuyaux pour le second semestre 2022. Pour cette dernière, je vous propose d'en découvrir les fonctionnalités à l'aide d'une courte vidéo.

A travers cette animation, cette nouvelle application a pour but de développer l'information des élus, dynamiser le réseau et, surtout, nous accompagner au quotidien dans nos missions sur le terrain.

En MSA Auvergne, le déploiement progressif débutera avant l'été et sera en tout état de cause en service sur l'ensemble des Echelons Locaux avant la fin de l'année. Ce nouvel outil web doit faciliter la circulation des infos, de l'actualité, des actions ou réunions conduites sur les territoires même si, nous élus, nous ne sommes pas à l'initiative.

Pour faciliter son appropriation par chacun de nous, je vous invite, dès qu'il sera en service, à l'utiliser.

En termes d'actions sur les territoires : implication des délégués sur les territoires.

Dans chaque département, grâce à l'implication des Présidents d'Echelons Locaux, mais aussi de tous les délégués, des projets ont d'ores et déjà démarré et sont en cours. N'hésitez pas à exprimer vos besoins, vos questions et de l'engagement.

L'action mutualiste peut être un projet d'action sanitaire et sociale d'envergure au service des familles dont la réussite passera par la mobilisation des élus comme : **Grandir en milieu rural (GMR)**

- Un programme institutionnel au service de la politique famille de la MSA pour développer les services aux familles et les territoires en concertation avec les CAF et les Conseils départementaux. (micro-crèches, crèches, centres de loisirs, de vacances, soutien à la parentalité).
- Dans chaque département, GMR a été présenté en mars 2022 aux Comités Départementaux, puis au mois de mars dernier aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) en présence de chaque Président du Comité Départemental.

- Des partenariats à initier sur les territoires avec les EPCI ou les structures locales, où l'élu MSA occupe une place centrale. Il participe aux instances de pilotage du programme et assure ainsi le relais politique entre la MSA et l'EPCI avec qui une convention sera établie.

En termes de formation des élus :

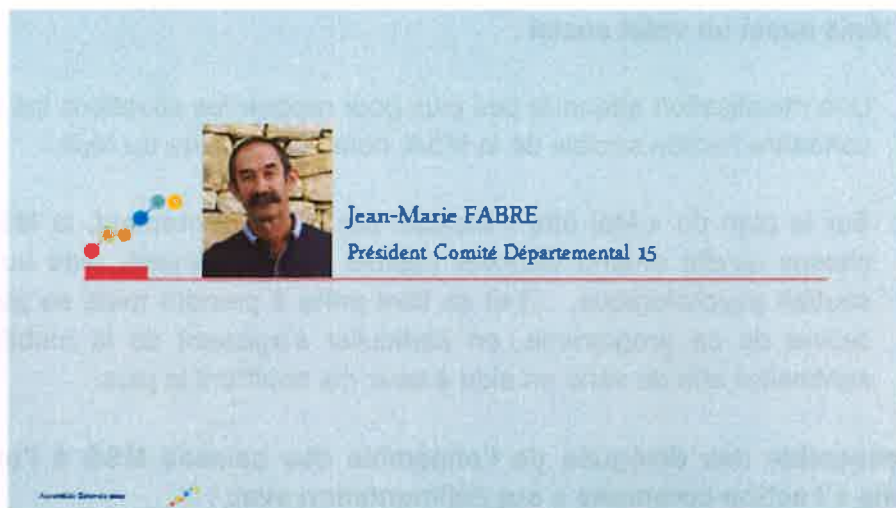
Le 14 janvier dernier, a eu lieu une journée de formation « au cœur des territoires : diagnostic et actions ». Cette formation sur une journée nous a permis en fait de nous doter d'outils pour porter les projets, nous aider à les construire mais aussi convaincre pour que les ressortissants participent motivés.

Prochainement, le 18 mai, est prévue une formation « Représenter la MSA ». L'idée de cette formation est de nous amener à faciliter notre action de représentation auprès de toutes les instances qui interviennent sur la Santé Sécurité au Travail, sur le social, que ce soit des instances administratives ou des élus locaux.

En novembre 2022, est programmée une formation « Le mal-être des populations agricoles ». Ce sera l'occasion de comprendre les mécanismes de ce mal être, à la fois chez les non salariés mais aussi chez les salariés, jusqu'à aller au mécanisme du suicide. Cela pour légitimer l'action de la MSA sur cette thématique.

Je terminerai mes propos sur la vie mutualiste en soulignant que l'action locale est inscrite dans l'ADN de la mutualité sociale agricole, une compétence et une particularité revendiquées et ne peut se faire sans un tandem fort Elu–Salarié, en responsabilité, dans le partage, et l'échange.

Je cède maintenant la parole à **Jean-Marie FABRE, Président du Comité Départemental du Cantal.**



Le message s'adresse en direction des délégués essentiellement :

- **S'impliquer sur vos territoires : une nécessité.**

L'implication des délégués est capitale pour faire vivre et incarner la MSA sur les territoires, que ce soit sur le plan social ou économique. Il est important que chaque délégué, en tout lieu, fasse connaître sa qualité d'élus MSA, en particulier auprès des décideurs locaux pour faire reconnaître la MSA et ainsi favoriser son action au service de ses assurés et plus largement des populations rurales.

- **La guerre en Ukraine : une crise politique qui entraîne une crise économique d'ampleur inédite.**

Il y a donc un impact pour les agriculteurs français : hausse du GNR, de l'alimentation animale, des engrais. C'est une crise économique entraînant des contraintes nouvelles sur les exploitations et les entreprises agricoles qui obligent à la mobilisation de tous et en particulier des délégués sur les territoires.

- **Un Plan de résilience avec un volet économique.**

Un Plan gouvernemental de résilience dont le volet agricole est doté de 150 Millions d'€, porté par la MSA, comportant :

- des mesures immédiates pour faire face à l'augmentation du coût de l'alimentation animale, des intrants et de l'énergie (carburant, Electricité et gaz),
- des mesures additionnelles destinées à sécuriser la campagne 2022 et à faire sortir la France de ses dépendances alimentaires (Economie circulaire/ circuits courts).

Les élus sur leur territoire pourront s'impliquer dans la mise en œuvre de ces mesures (repérage, information).

- ... mais aussi un volet social :

Une mobilisation attendue des élus pour repérer les situations les plus difficiles et faire connaître l'action sociale de la MSA, notamment l'aide au répit.

Sur le plan du « Mal être » impulsé par le Gouvernement, la MSA fait beaucoup de choses qu'elle entend valoriser (cellule pluridisciplinaire, aide au répit, prestation de soutien psychologique, ...) et se tient prête à prendre toute sa place dans la mise en œuvre de ce programme, en particulier s'agissant de la mobilisation des réseaux sentinelles afin de venir en aide à ceux qui souffrent le plus.

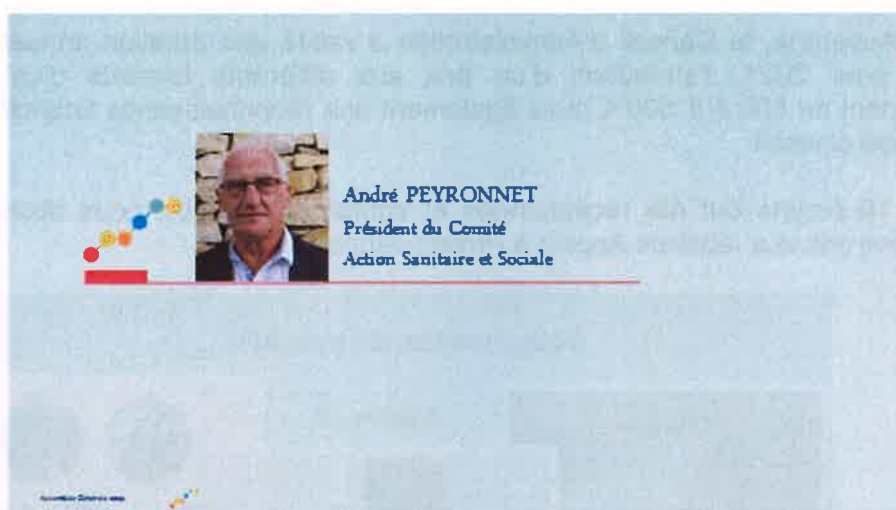
- **L'ensemble des délégués de l'ensemble des caisses MSA à l'unisson et impliqué dans « l'action commune » sur l'alimentation avec :**

- La décision de la Commission d'Action Mutualiste, afin de donner de la visibilité aux élus et à leurs actions, de renforcer le sentiment d'appartenance, de valoriser l'organisation mutualiste de la MSA.
- Un écho médiatique national et local attendu.
- L'ensemble des délégués de l'ensemble des caisses, mobilisés dans une même fenêtre temporelle : du 1^{er} au 9 octobre 2022.
- Pour la MSA Auvergne, cette période correspond au Sommet de l'Elevage, le projet en cours de construction sera donc corrélé à cet événement d'envergure internationale.

Le Président PANEL remercie Jean-Marie FABRE et Claude ROCHE pour leur intervention. Il ajoute que la MSA Auvergne a capacité à s'engager dans des actions d'envergure nationale, notamment sur la semaine alimentaire à laquelle elle participera activement et aussi à répondre aux difficultés du monde agricole. Puis, il laisse la parole à **André PEYRONNET, Président du Comité Action Sanitaire et Sociale** qui intervient sur l'appel à projets jeunes dans lequel la MSA a été très investie.

Assemblée Générale 2022

REMISE DE PRIX APPEL À PROJETS JEUNES



La politique d'action sociale de la MSA en direction de la jeunesse se traduit, notamment, par le dispositif Appel à Projets Jeunes que la Caisse Centrale MSA a initié et dans lequel, la MSA Auvergne s'est inscrite dès 2017. Il s'adresse aux 13/22 ans qui vivent en milieu rural dans des communes de moins de 15 000 habitants, qu'ils soient ressortissants agricoles ou pas.

L'important est de leur permettre de mettre en œuvre des projets dont ils sont à l'origine, projets qui visent à :

- Favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie par l'acquisition de compétences transférables demain, dans leur vie d'adulte.
- Encourager leurs initiatives, leur prise de responsabilité, leur engagement dans l'élaboration et la conduite de leur projet.
- Contribuer à la qualité de vie en milieu rural, être acteur de l'animation des territoires ruraux, assurer le développement du lien social, prendre place dans la vie sociétale.

L'Appel à Projets Jeunes a montré les grandes capacités de nos jeunes à penser, concevoir, porter des projets innovants, respectueux de l'esprit et des règles de base établies et mettre en avant :

- L'implication des groupes de jeunes dans l'imagination, la conception, la mise en œuvre, la valorisation, la promotion de leur projet.

- L'impact du projet sur le territoire, à savoir la valeur ajoutée apportée en matière d'attractivité mais surtout les Plus pour les habitants afin de mieux se connaître pour mieux vivre ensemble.
- La solidarité, la citoyenneté, le lien social, l'intergénérationnel en tant qu'acteurs de leur vie, de leur territoire.
- L'originalité, la qualité du projet, son envergure, sa finalité en termes d'enjeux importants pour les habitants dans la dimension humaine et sociétale.

Le cadre Appel à Projets Jeunes à présent défini, quelle place occupe la MSA Auvergne dans ce champ d'activité relevant de l'action sociale ?

Depuis 2017, l'engouement pour ce dispositif va croissant sur notre territoire auvergnat d'autant plus que notre structure a fait le choix de l'élargir à la tranche des 10-12 ans. La dynamique enregistrée est le fait de l'intérêt de celui-ci mais aussi, au-delà d'une reconnaissance locale, une récompense nationale est possible. En 5 années, 43 projets portant sur diverses thématiques (culture, événement grand public, lutte contre les violences, éducation et citoyenneté, promotion de l'agriculture, ...) ont été accompagnés par l'équipe du service Action Sociale et récompensés à hauteur de 41 480 €.

En MSA Auvergne, le Conseil d'Administration a validé une dotation annuelle de 10 000 €. Elle autorise, pour 2021, l'attribution d'un prix aux différents lauréats d'un montant maximum s'échelonnant de 800 à 1 500 € mais également une reconnaissance financière de 500 € au plus pour les non classés.

Au total, 15 projets ont été réceptionnés et soutenus. Ce jour, nous allons assurer la remise officielle des prix aux lauréats Appels à Projets Jeunes ci-après :



- **Projet de réhabilitation du site d'escalade d'Urlande :** volonté de s'impliquer collectivement dans une « activité passion » pour créer de la vie sur le territoire, valoriser le patrimoine, préserver l'environnement...
- **Agartha TV :** lancement d'une chaîne de télévision pour diffuser des émissions (Youtube) portant sur l'actualité de leur commune tout en valorisant la vie locale de leur village.
- **Correspondance solidaire :** 11 étudiants se sont mobilisés pour échanger par lettre avec des résidents d'un EHPAD. Ils sont plus de 200 aujourd'hui engagés pour sensibiliser à l'isolement des personnes âgées.

Deux de nos lauréats auvergnats ont franchi l'étape supérieure avec succès.

A l'échelon national, un jury a délibéré sur les projets locaux remontés par les Caisses MSA du réseau, pour attribuer 8 prix (4 pour chaque tranche d'âge : 13-17 et 18-22) et 6 prix « coup de cœur ».

Ainsi, le projet « **Correspondance solidaire** » a décroché le **1^{er} prix** dans sa strate, ex-aequo avec un projet porté par un groupe de jeunes de Provence Azur. Le projet **Agartha TV** s'est vu reconnaître lui aussi, dans sa catégorie d'âge, par l'attribution d'un **prix « coup de cœur »**. La remise officielle s'est opérée en présence des autorités nationales, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, le samedi 5 mars. Un moment chargé d'émotion et de joie qui fera date dans la vie de nos jeunes qui ont porté, avec conviction et détermination, des valeurs de solidarité, de bienveillance, de citoyenneté et autres, au travers de leur investissement responsable, respectueux.

Cette présentation du dispositif APJ en démontre toute sa pertinence en matière d'accompagnement social des jeunes. La MSA Auvergne s'attachera à poursuivre et conforter sa politique d'action sociale dans ce domaine.



Puis, André PEYRONNET invite Romain CARDANTE, Référent Jeunesse de la Communauté de Communes Sumène Artense, Tristan BERNARD, Mathis BRANDAO, Maxence TEIL, Jérémy BRONE et Mireille LEYMONIE, élue de la Communauté de Communes et co responsable du secteur Enfance Jeunesse, à le rejoindre sur scène.

Cette remise du prix, portant sur la réhabilitation du **site d'escalade d'Urlande**, est assurée par Philippe PANEL, Président de la MSA Auvergne et Jean-Marie FABRE, Président du Comité Départemental du Cantal.



André PEYRONNET félicite les jeunes et demande les raisons de leur engagement et de quelle manière ils ont réussi à mobiliser une équipe autour d'eux.

Ils répondent que, lors des activités proposées par Romain CARDANTE, ils allaient faire de l'escalade sur différents sites et ils ont eu l'idée de faire un site d'escalade plus proche de chez eux pour valoriser la Communauté de Communes. Le groupe était déjà très soudé avant de commencer et tous ont adhéré au projet.

André PEYRONNET interroge ensuite Romain CARDANTE, en tant qu'animateur jeunesse, sur ce que le projet a apporté au territoire. Il répond que, lors des activités de pleine nature et accompagnés d'un guide de haute montagne, ils ont fait découvrir des activités aux jeunes, que ce soit l'escalade, la via ferrata, le canyoning, mais à chaque fois, ils étaient obligés de se déplacer pour les pratiquer. Les jeunes ont alors eu l'idée, pour éviter les déplacements, de réhabiliter un site d'escalade à l'abandon. Après un travail de repérage, ils ont retapé le mur d'escalade, l'ont sécurisé, ont amélioré la communication et créé un topo guide. Ils ont également fait le lien avec l'office de tourisme de Sumène Artense qui avait des retours négatifs sur ce site d'escalade. Grâce à leur travail, il y a eu une augmentation de la fréquentation du site d'escalade et l'attractivité du territoire a été améliorée. C'est une très belle réussite.

Ensuite, André PEYRONNET demande à Madame LEYMONIE les « plus » qui ont été apportés aux habitants du territoire. Elle répond que ces derniers sont très heureux que l'on s'occupe de leurs jeunes. La réflexion est menée au niveau de la COM COM depuis 2009 sur ce qui est fait pour les jeunes. Ils ont tout d'abord commencé par la petite enfance, avec un relais petite enfance, auquel participe la MSA. Ensuite, après avoir constaté que rien n'était fait pour les ados et plutôt que de les laisser chacun dans leur coin sur les tablettes, les ordinateurs, ils ont décidé de créer des animations sportives, avec l'embauche de Romain CARDANTE en 2012 et, peu à peu, les jeunes ont adhéré aux projets.

Le Président PANEL ajoute qu'ils sont méritants ; c'est un exemple même où la MSA peut être un acteur des territoires et se tourner vers les jeunes. Il les félicite d'avoir été lauréats de ce challenge et **procède à la remise du prix, accompagné de Jean-Marie FABRE.**



André PEYRONNET passe ensuite au deuxième projet, « **Agartha TV** ». Maryse TRILLON, Présidente de la Vie Mutualiste et Serge BIONNIER, Président du Comité Départemental 63, sont invités à le rejoindre sur scène. Les représentants de Cébazat n'ont pu se rendre disponibles. Après une vidéo de présentation du projet Agartha TV, Monsieur PEYRONNET rappelle qu'ils ont été lauréats auprès de la MSA Auvergne mais se sont également vus octroyer un prix coup de cœur à l'échelon national ce qui n'est pas rien. Véronique SERVE, Responsable de l'Action Sanitaire et Sociale MSA Auvergne et Myriam MOKHTARI, en charge de la mise en œuvre de ce type de dispositifs sur le territoire, félicitent ces jeunes très impliqués, qui ont su apprendre des compétences techniques, relationnelles ce qui leur permettra d'avoir de l'aisance et des connaissances pour commencer une vie d'adulte. Elles leur transmettront leur prix.



Le Président PANEL remercie l'investissement de tous les travailleurs sociaux.

Pour la 3^{ème} remise de prix, le projet « **Correspondance Solidaire** », Monsieur PEYRONNET invite Isabelle OUEDRAOGO et Claude ROCHE à le rejoindre ainsi qu'Emmie ALLEGRETTI à qui il demande de raconter comment cette idée est née.



Emmie précise que cette idée est née, pendant le deuxième confinement, avec Emilie. Elles ont constaté que leurs grands parents leur manquaient, que d'autres personnes devaient sûrement ressentir la même chose et que certaines personnes âgées n'avaient pas l'occasion de

correspondre régulièrement avec leur famille ou leur entourage. L'idée est alors née d'échanger des correspondances avec des personnes âgées en EHPAD pour établir un lien entre eux et organiser des rencontres afin de créer des petits événements, échanger sur leur vie.

André PEYRONNET fait remarquer que c'est une très belle initiative qui s'inscrit vraiment dans la dimension intergénérationnelle qui va bien au-delà en termes de lien social et de mieux vivre. Il lui demande de faire partager à l'assemblée quelques morceaux de correspondances.

Emmie raconte que, lorsque les EHPAD ont permis la sortie des chambres aux personnes âgées et la reprise des correspondances, une dame allait tous les jours à sa boîte aux lettres pour regarder si elle n'avait pas une lettre. Une autre disait qu'une fois en « semi liberté », son premier réflexe était de leur écrire parce que c'était son seul lien avec l'extérieur. Un des membres a envoyé des photos de son chat et est tombé sur une personne qui adorait son chat, une correspondance entre eux s'en est suivie. Ils ont aussi dialogué avec des personnes originaires du Cantal sur la foire aux pommes notamment... Ils ont pu échanger sur divers sujets et réaliser l'impact qu'ils avaient, sans forcément se rendre sur place.

André PEYRONNET demande quelle suite peut être envisagée en ajoutant, qu'ayant eu la chance d'être présent à la Cérémonie Nationale, il sait que les jeunes de correspondance solidaire se sont rapprochés des jeunes de la MSA Picardie qui ont travaillé et ont été récompensés au niveau national sur un projet de jardins sensoriels pour les résidents des EHPAD. Tout naturellement, ils se sont rapprochés pour pouvoir donner une suite commune à leurs projets de démarrer, et peut-être faire cohabiter, évoluer, vers d'autres sujets à traiter.

Emmie ajoute que c'est exact. Pour l'instant, ils ne savent pas comment cela va s'organiser mais ils sont en train de mettre en place de nouvelles rencontres dans les EHPAD en attendant que cela puisse aboutir.

André PEYRONNET félicite tous les jeunes qui ont participé à ce superbe projet. Au départ, il y avait 11 jeunes et, aujourd'hui, plus de 200 jeunes sont inscrits dans la dimension nationale pour assurer cette relation avec les résidents, les aînés. Puis il demande à Claude ROCHE et Madame OUEDRAOGO de remettre ce prix. Isabelle OUEDRAOGO félicite tout le groupe et trouve très intéressant d'envoyer des lettres à l'heure où on envoie des mails. Prendre sa plume, écrire, pour les jeunes cela a un sens mais cela a encore plus de sens pour les seniors. Elle s'est dit émue lorsqu'Emmie a évoqué la personne qui attendait avec impatience son courrier. Les lettres restent plus que les mails et tout le monde en garde pour les relire de temps en temps parce qu'elles touchent dans l'histoire personnelle. Elle se demande s'il ne pourrait pas y avoir une publication de ces lettres, ça pourrait être une idée. Elle les félicite pour avoir démultiplié leur petit noyau. Tout le monde aimerait faire ça.

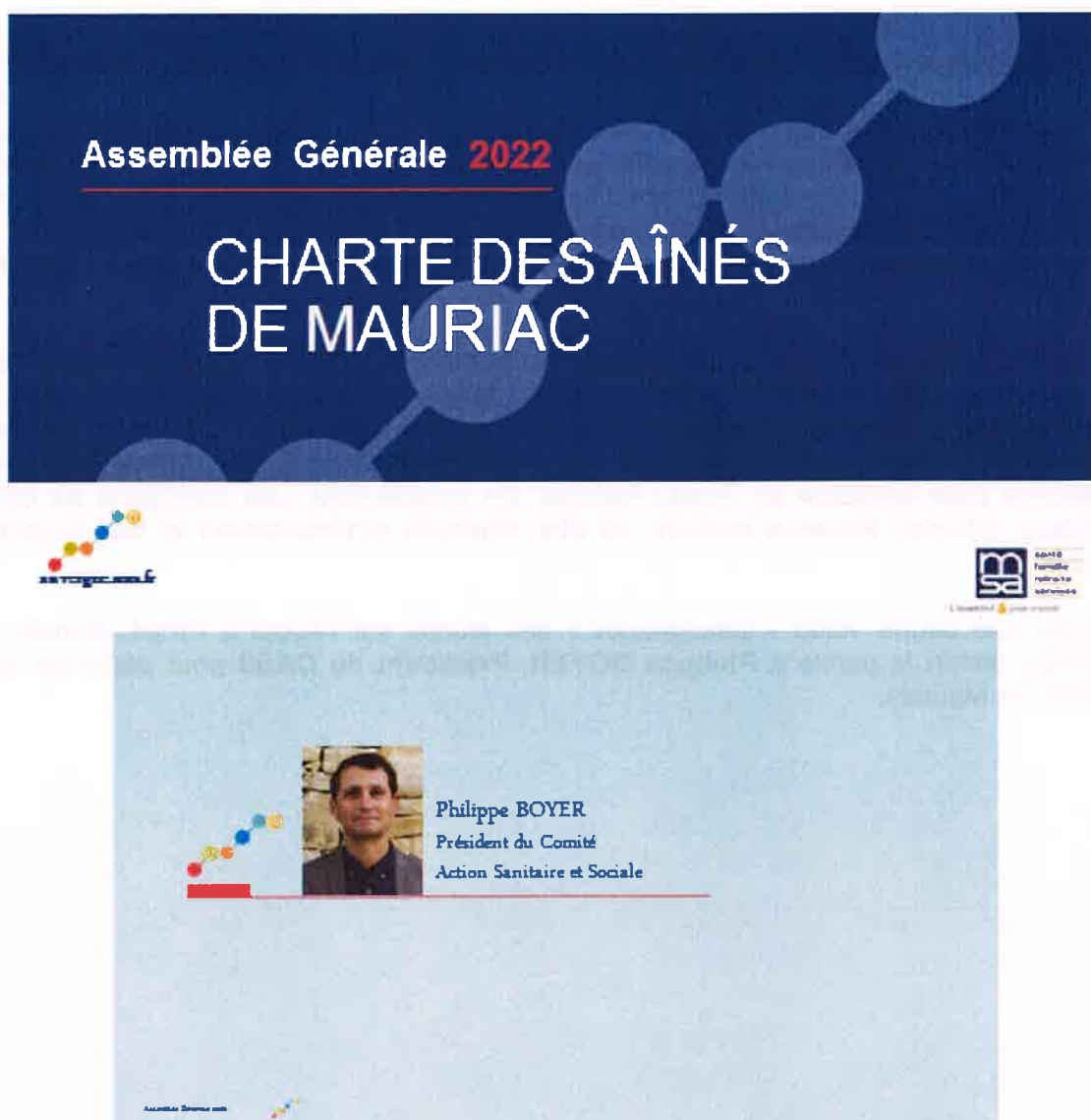


Le Président PANEL remercie tous les gens qui ont contribué à cette action. Il attire l'attention sur la sensibilité évoquée, l'attention, la bienveillance, l'humain, l'hybride entre la modernité et la relation humaine. C'est une vraie fierté pour la MSA Auvergne d'avoir pu s'engager dans ces actions qui montrent ses valeurs. Lors du jury national, il a été très compliqué de départager les candidats. La pertinence des projets, des actions, la façon dont cela a été construit, c'était tellement professionnel, humain, sérieux, avec des jeunes qui prenaient à bras le corps leur avenir, que cela a causé beaucoup de difficultés si bien qu'il y a eu deux prix ex aequo. Il y aurait pu en avoir plusieurs parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'écart avec les suivants. Bravo à tous ces jeunes !

Puis, le Président PANEL lance officiellement l'édition 2022 de l'appel à projets jeunes. Les 4 référents départementaux Famille, Enfant, Jeunesse, du service Action Sociale sont en cours de mobilisation et d'accompagnement des jeunes via les partenaires et relais sur les territoires. Les dossiers éligibles seront examinés par les administrateurs du CASS et les 4 premiers prix seront transmis pour concourir au niveau national. En complément, une campagne de communication Presse, Internet, Réseaux sociaux, va être déployée prochainement et des supports vont être créés.

Après une courte vidéo « témoignages » des jeunes sur l'Appel à Projet Jeunes, le Président PANEL donne la parole à **Philippe BOYER, Président du CASS** pour parler de la Charte des Aînés de Mauriac.





Le milieu rural isolé est ainsi souvent caractérisé par ses manques : d'hommes, de services, de commerces et d'animation.

Vieillir dans des villages dépeuplés, où les services publics sont menacés de disparition, où les commerces peinent à se maintenir, où les professionnels de santé se raréfient, apparaît alors facteur de « risques », dont le mieux identifié est l'isolement, susceptible de mener à la solitude et d'accélérer le vieillissement.

Depuis de nombreuses années, la MSA contribue au développement des territoires en œuvrant avec de multiples partenaires à la mise en place d'actions et de services répondant à des besoins sociaux et sanitaires.

Disposant d'un véritable savoir-faire en la matière, ce rôle de la MSA est officiellement reconnu par la loi qui a inscrit clairement dans le code rural sa mission de contribuer au « développement sanitaire et social des territoires ruraux ».

Dans ce sens, la MSA met en œuvre sur les territoires ruraux une action sociale qui revêt plusieurs formes d'intervention :

- **des actions individuelles** en direction des ressortissants agricoles : aide à domicile en particulier....

- **des actions collectives** visant à renforcer l'autonomie et le développement des personnes (information, éducation, formation dans différents domaines : santé, logement, parentalité...) et à favoriser leur participation ainsi que celle de leur famille dans la vie sociale.
- **d'une démarche de développement social local (charte)**
Celle-ci consiste en un processus d'analyses et d'actions concertées concernant l'ensemble d'une situation sociale collective propre à un territoire, sans a priori tant sur les besoins à prendre en compte que sur les formes de réponses à développer, processus qui s'appuie sur la mutualisation des compétences de chacun : acteurs locaux (élus, institutions, associations) et population. Les chartes ont pour vocation de lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services autour des retraités sur les territoires ruraux les plus isolés.

Les Chartes sont proposées aux élus locaux par la MSA et conduites en étroit partenariat avec les acteurs et associations qui agissent en direction des personnes âgées.

Deux enjeux forts et complémentaires président au développement des chartes territoriales :

- ⇒ Un enjeu démographique lié au vieillissement accru de la population, notamment en milieu rural, certains territoires étant caractérisés par une forte présence de retraités agricoles.
- ⇒ Un enjeu de cohésion sociale des territoires et de solidarité collective : dans de nombreux espaces ruraux, les personnes âgées rencontrent aujourd'hui des problèmes d'isolement géographique et social et des difficultés plus ou moins marquées d'accès aux soins et aux services.

Sur les territoires ruraux, il convient à la fois de redynamiser l'ensemble des liens de solidarité (familiaux, voisinage, générations, associatives, etc.) autour et avec les aînés, et de reconstituer une offre de services à caractère professionnel qui soit adaptée et dimensionnée aux besoins sociaux prioritaires.

Les 5 champs d'actions des chartes :

- ✓ Le soutien au lien social et aux solidarités de proximité.
- ✓ La valorisation des engagements et de l'expérience des retraités.
- ✓ La promotion du bien vieillir.
- ✓ Le développement ou le maintien d'une offre de services ou de formules d'hébergement de proximité.
- ✓ L'amélioration de l'accès aux services de santé et aux droits pour tous.

Méthodologie et modalités de déploiement d'une charte

- ✓ Repérage du territoire (analyse quantitative et qualitative du territoire) -> forces, faiblesses, ressources.
- ✓ Mobilisation des acteurs locaux et des habitants.
- ✓ Contractualisation avec le territoire et les partenaires d'une durée de trois ans et six mois :
 - Mise en place d'un comité de pilotage local et des groupes de travail
 - Réalisation d'un diagnostic partagé (habitants, élus, associations, acteurs locaux...)
 - Elaboration d'un plan d'action selon les besoins repérés
 - Réalisation des actions
 - Evaluation et bilan
- ✓ Soutien financier par la MSA de 30 000 €.

Depuis 2013, la MSA Auvergne déploie ce dispositif sur l'ensemble des départements auvergnats ; aujourd'hui c'est la Charte des Aînés de Mauriac que nous souhaitons mettre en lumière pour illustrer de manière très concrète cette action.

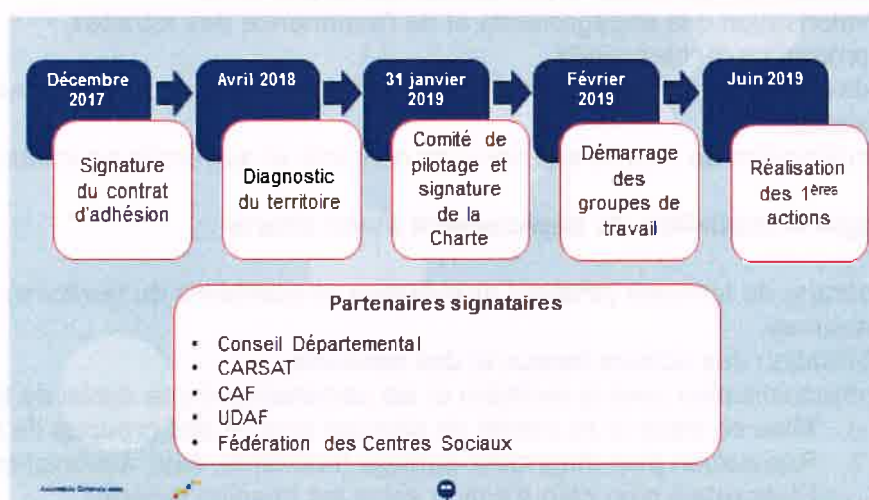
Puis, Monsieur BOYER passe la parole à **Patrice GRELON, Directeur Adjoint MSA Auvergne.**



Après cette intervention de Monsieur BOYER, vous voyez que ce dispositif des chartes, endémique à la MSA, qu'il soit dédié aux familles ou aux aînés, est un outil essentiel de notre action sur les territoires, à quelles orientations cela répond et surtout ce que ça peut apporter aux assurés de la MSA et plus largement aux populations rurales.

Comme toute démarche de développement local, l'élaboration, le fonctionnement et la mise en place des actions obéissent à un assez long processus qui mobilise fortement les élus et les équipes. Concernant les élus, Monsieur MOINS en parlera dans un instant. Pour ma part, je voudrais remercier ici l'implication des équipes, et tout particulièrement de Patricia BILLOUX et Sandrine LE GRAS, chevilles ouvrières de la charte du pays de Mauriac dont je vais rappeler les grandes étapes.

Il s'agit d'un projet de longue haleine.



Beaucoup de choses se sont passées depuis 2017 et la décision du CASS de la MSA de s'y engager, permettant la signature, le 2 décembre, du contrat d'adhésion avec la Caisse centrale. Comme ça paraît loin.

Dans le prolongement de cette signature, la phase d'élaboration du « portrait de territoire » pouvait s'engager. Elle a occupé une grande partie de l'année 2018, d'avril à décembre pour être précis. Les bons diagnostics permettent les bonnes décisions.

Ce fut donc une phase importante, très mobilisatrice qui a vu, sous l'égide de la MSA, se multiplier les rencontres, avec les élus, les habitants, les partenaires et a permis à son terme la signature de la charte à proprement parler.

Ce « portrait » a été présenté à l'occasion du premier Comité de pilotage le 31 janvier 2019 à Ally et la charte a été signée avec nos partenaires :

- Le Conseil départemental
- La CARSAT
- La CAF
- L'UDAF
- La Fédération des centres sociaux.

En les citant, je voulais qu'ils soient mis à l'honneur parce-que, sans leur engagement, ce projet perdrait beaucoup de son sens.

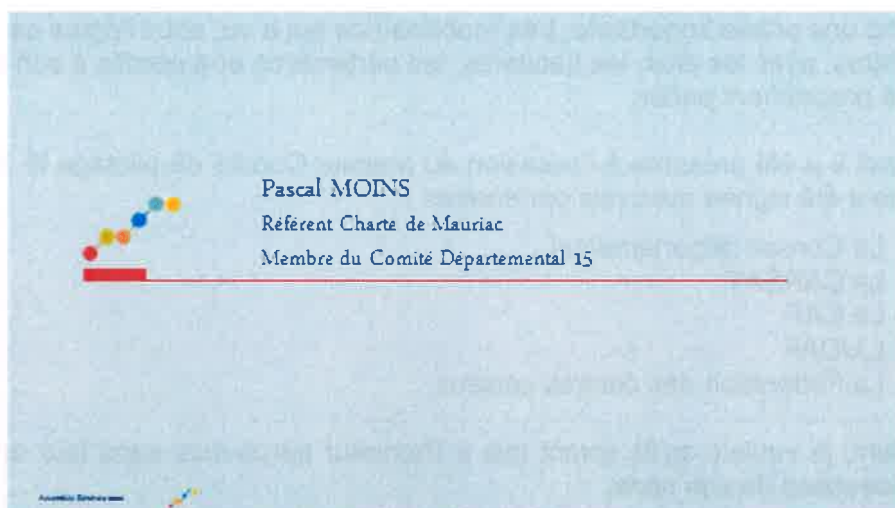
Temps fort de la charte, ce moment solennel et convivial avait réuni, malgré la neige abondante ce jour là, pas moins de 80 personnes. La voie était ouverte pour le travail de terrain.

Organisé autour de 4 groupes de travail réunissant, durant la quasi-totalité de l'année 2019, acteurs, habitants et élus, le « portrait de territoire » a ainsi été complété et le diagnostic a pu être partagé et les premières actions mises en œuvre.

Mais ensuite, le contexte très particulier de l'année 2020 a freiné le bel élan. D'une part, la crise sanitaire qui ne permettait plus l'organisation de rencontres ou d'actions collectives. D'autre part, même si les deux événements ne doivent, bien évidemment, pas être mis sur le même plan, les élections municipales et MSA entraînaient des changements d'interlocuteurs.

Après cette année « bizarre », alors que les conditions sanitaires redevenaient plus favorables et qu'un avenant avait pu être conclu avec la Caisse centrale pour prolonger la durée de la charte jusqu'en 2022, toute l'énergie s'est portée sur la mobilisation des acteurs et des habitants pour poursuivre la réalisation du plan d'action.

Monsieur GRELON donne la parole à **Pascal MOINS, Membre du Comité Départemental du Cantal.**



En préambule de mon intervention, je vais m'associer aux propos de Monsieur GRELON vis-à-vis de Patricia BILLOUX et Sandrine LE GRAS qui ont vraiment été la cheville ouvrière de ce projet et on peut les applaudir.

Mon intervention s'effectuera en trois parties.

- L'implication des élus.
- Les exemples d'actions qui ont pu être menées avant ce laps de temps de deux années où on n'a pas pu faire grand-chose.
- Les actions à venir.

L'implication des Elus :

Elle est importante. Il y a eu effectivement, comme vous l'a dit Monsieur GRELON, la naissance de la charte mais il faut savoir que ce dispositif qui prévoyait un référent au niveau de la MSA sur ce territoire concerné, c'était Monsieur DUBOIS à l'époque qui, suite aux élections, a dû être remplacé puisqu'effectivement le territoire a été un peu modifié. C'est donc moi qui ai repris le flambeau, tout le travail avait été fait en amont et il est plus facile de reprendre la suite.

Sachez-le, le 7 mai 2018, une journée de travail avait été mise en place spécialement dédiée aux élus de ce territoire, pour une présentation de la charte mais aussi pour la mobilisation nécessaire pour son déploiement. Ces élus ont été impliqués dans l'évaluation des besoins bien sûr mais également sur la prise en compte de leur connaissance de leur territoire respectif. C'est une grosse dizaine d'élus qui se sont impliqués sur le diagnostic à la réalisation de ce plan d'action. Il est important de le signaler. Ces élus ont été à la rencontre des personnes et des aînés du territoire pour évaluer leurs besoins à l'aide d'un questionnaire qui avait été co construit avec tous les différents partenaires. Ils ont donc participé à 4 groupes de travail pour finaliser les objectifs d'intervention. Ils ont également contribué à l'élaboration du plan d'actions pluri annuel. Ils ont enfin collaboré à la réalisation de certaines actions avec le repérage et la mobilisation des publics et des acteurs locaux, associations mais également collectivités, voire collectivités locales.

Vous voyez l'implication des élus est importante pour une charte quelle qu'elle soit et quel que soit le territoire sur lequel on peut la développer.

Quelques actions menées :

Je vais vous cibler quelques exemples d'actions qui ont quand même pu être menées suite à la mise en place de celle-ci en sachant que, lors du diagnostic, la problématique majeure du territoire qui est ressortie du dialogue était la solitude de nos aînés. Il faut bien être en phase avec la réalité

que l'on vit sur les territoires, cette solitude de gens souvent isolés d'une autre façon d'où la proposition des actions qui ont suivi.

La culture et solitude : cette action qui propose des échanges autour de la solitude a été mise en place à l'appui du livre et du cinéma. Ce sont des ateliers récents, surtout vis-à-vis de l'atelier lecture où avec un groupe qui a souhaité lire un livre et qui est venu partager, échanger avec les membres de ce groupe sur ce qu'il avait pu ressentir à travers la lecture. Une deuxième rencontre a été faite avec les membres du groupe avec une psychologue qui avait lu les livres auparavant.

Un autre exemple, réalisé le 7 avril au cinéma à Mauriac, en présence du réalisateur Edouard CARION, c'est la diffusion du film intitulé « Un jour tu vieilliras ». Film très intéressant qui serait à visionner par toute la population.

Il y a eu d'autres actions comme « Bouger c'est la rentrée ». Cette action s'est déroulée le 24 septembre avec 75 participants.

La promotion du « bien vieillir et de la prévention » s'est déroulée le 26 septembre avec 46 participants.

Un soutien au lien social et aux solidarités de proximité, action qui s'est faite autour de 5 ateliers, dont 1 consacré à la boxe, avec une majorité de femmes.

Ces divers ateliers se sont déroulés à la fin de l'année 2019. Malheureusement, entre 2020 et 2021, il y a eu un gros arrêt et 2 années blanches par rapport à la charte. La valorisation des engagements et de l'expérience des aînés nous font dire qu'il va falloir aller plus loin.

Les actions à venir :

- Mise en place d'un atelier théâtre sur la thématique du changement.
- Projection de deux autres films, un diffusé le 5 mai à Pleaux intitulé « Et si on vivait tous ensemble » et un autre lors de la semaine « Cœur de Vill'âge » tourné dans le Cantal et qui s'appelle « Mystère ».
- Elaboration d'un calendrier 2023 sur la valorisation et la connaissance des métiers d'aide à domicile ainsi que des messages de prévention santé.
- Opération Cœur de Vill'âge à Anglards-de-Salers. Cette opération va être l'étape forte de la charte et se dérouler du 13 au 17 juin. Cette semaine sera consacrée à des animations et des activités autour de la prévention santé et du lien social dans lequel il y aura des rencontres intergénérationnelles. Je vous invite tous à venir pour découvrir ce qu'est cette opération et peut-être la développer dans vos départements dans les années à venir.





Cœur de Vill'âge

Au programme :

- Ma santé, mon bien-être
- Cuisiner, partager et bouger
- Échanges entre les générations
- S'épanouir à la retraite
- Un temps pour soi

Après la diffusion d'une vidéo sur ces actions, le Président PANEL remercie Pascal MOINS pour son témoignage et précise que les élus ont la capacité sur les territoires de faire le lien entre les acteurs de territoire. Ce sont également des actions à but non lucratif sur des territoires où on a la chance d'être présents. Faisons en sorte que ce service soit rendu, que ces problématiques soient identifiées, et qu'on puisse apporter des réponses. On travaille pour aujourd'hui mais également pour demain, pour apporter de l'attractivité à ces territoires.

Pour conclure cette action, le Président PANEL annonce les chartes des aînés à venir : en 2022, en Haute-Loire, sur la Com Com du Mézenc Meygal et en prévision, fin 2022, dans le département de l'Allier et en 2023, dans le département du Puy-de-Dôme.

Assemblée Générale 2022

VOS QUESTIONS ?



Le Président PANEL indique que les délégués ont à leur disposition un document répondant à quelques questions qu'ils ont déjà pu poser. La parole est ensuite donnée à la salle pour les autres questions orales.

Intervention de M. Didier AUBERT, élu collège 2 sur le département du Puy-de-Dôme et administrateur MSA Auvergne, au nom de la CGT

Les attaques contre notre sécurité sociale se poursuivent. Si la COG 2021-2025 de la MSA a poursuivi la destruction de notre régime agricole et la remise en cause de sa mission de service public, l'énorme bradage économique et social qui sévit à la MSA se fait sentir. Il a abouti à ne plus répondre aux sollicitations des affiliés. Pour ce qui concerne le personnel de la MSA, les salariés, la COG les frappe aussi. Aucune augmentation de salaire n'est possible alors que deux niveaux de qualification sont actuellement en dessous du SMIC et sont sous perfusion pour maintenir les salaires au seuil minimum. La dernière revalorisation du point d'indice MSA date de 2017. Cette politique salariale inadaptée conduit inéluctablement à une perte de la qualité du service que tous les ressortissants de la MSA sont en droit d'attendre et met en péril son guichet unique et sa mission de service public. MACRON et l'extrême droite ont réitéré leur volonté de réformer la retraite. 5 ans de plus pour finaliser la destruction de notre modèle social. 2 ans après avoir renoncé à sa réforme des retraites par les mobilisations de 2019/2020, le Président candidat promet aux travailleurs un scénario encore plus sombre en cas de second mandat, atteindre 65 ans, 64 ans pour partir à la retraite. Dans sa volonté de réformer la retraite, MACRON annonce qu'il faut aller vers un système simplifié avec, grosso modo, 3 grands régimes : fonction publique, salariés du privé et pour les indépendants. L'avenir de la MSA est posé. On doit arrêter les coupes budgétaires des emplois mais au contraire des recrutements massifs de personnel sont nécessaires afin de maintenir sa mission de service public et répondre aux besoins des usagers. La CGT agira avec détermination pour combattre tout ce qui affaiblit l'institution. La CGT sera dans la bataille pour défendre et améliorer les conquises de décennies de lutte et de progrès sociaux. Il nous faut revenir aux fondements de la sécurité sociale de 45 pour aller vers le 100 % sécu. Je vous remercie.

Assemblée Générale **2022**

RAPPORT MORAL



Philippe PANEL, Président de la MSA Auvergne, présente le rapport moral à l'Assemblée Générale.

C'est une première pour la MSA Auvergne, son Conseil d'Administration a validé le choix que, dorénavant à tour de rôle, notre Assemblée générale aurait lieu une fois par département même si cela occasionne quelques difficultés.

Un grand merci à tous les élus MSA du Cantal de nous accueillir dans cette belle ville de Saint-Flour, si représentative des paysages cantaliens. C'est un département très rural, 10 % de sa population est ressortissante de la MSA.

Vous avez compris, combien le choix du thème de l'Action Sanitaire et Sociale était judicieux ainsi que l'invitation d'Isabelle OUEDRAOGO, Présidente du CASS de la CCMSA (en alternance avec Jean-François FRUTTERO), merci Isabelle d'avoir accepté notre invitation.

L'intervention de Philippe BOYER, Président du CASS de la MSA Auvergne que je remercie, montre combien la MSA Auvergne est impliquée dans nos territoires, mais également proche de nos ressortissants et des populations. De par les actions individuelles, les actions collectives, les élus de collectivités territoriales n'oublient pas de nous interpeller et c'est tant mieux.

MSA et partenariat.

Je me permets un petit **focus sur l'Appel à projets jeunes**. J'en profite pour saluer et remercier André PEYRONNET pour son intervention à ce sujet, qui je pense a suscité beaucoup d'écoute et d'attention de la part d'Isabelle OUEDRAOGO qui certainement évoquera l'action dans son intervention.

En effet, la MSA Auvergne, depuis 5 ans, a investi de façon conséquente des moyens humains et financiers, soulignant la volonté et le choix délibéré d'investir sur la jeunesse dans sa politique d'Action Sanitaire et Sociale.

Comme tout arrive à qui sait attendre, 2022 nous a comblés, ce sont 2 projets récompensés au niveau national ! Je tiens à adresser toutes mes félicitations à ces jeunes lauréats, mais également à tous les autres jeunes participants et les équipes des travailleurs sociaux des 4 départements qui les accompagnent...

Évoqué le plan mal-être : accessible à tous nos ressortissants.

Sujet que nous portons depuis de nombreuses années à travers l'Action Sanitaire et Sociale, la prévention, nos cellules pluridisciplinaires, nos élus, nos partenaires....

Je le redis, il existe une plateforme d'écoute : Agri Écoute 09 69 39 29 19. 7 j/7. 24/24.

Un plan Mal-Être national, impulsé par le Ministre de l'Agriculture Monsieur de Normandie, et piloté par Monsieur Daniel LENOIR, a été mis en place dans chaque département sous l'égide des DDT où la MSA va trouver légitimement sa place, avec la présence de ses élus, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Nous pouvons nous réjouir de la prise de conscience sur ce sujet des pouvoirs publics mais également de l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de l'agriculture.

Les difficultés s'enchaînent !

La MSA est de plus en plus sollicitée par les pouvoirs publics en réponse aux crises et je dirai que c'est tant mieux parce que ça montre notre capacité à faire sur la gestion des prises en charge de cotisations, le gel, la sécheresse, les rats taupiers, l'impact crise Ukraine, la sécurité alimentaire....pour ne vous en citer que quelques unes.

Nous subissons une complexité grandissante de leurs mises en œuvre. On a aujourd'hui une réglementation compliquée : suivi des minimis, plafonnement des aides, contraintes de l'Union Européenne, lignes directrices agricoles, superposition aux calamités, délais...avec des modalités administratives imposées qui rendent les dispositifs peu lisibles pour les exploitants et les employeurs de main d'œuvre. On peut saluer les pouvoirs publics à avoir capacité à répondre aux crises que peut subir l'agriculture sauf que dans le cadre Gel, en 2021, malheureusement on n'a pas pu régler encore la question des prises en charge. Entre la volonté et la mise en application, c'est compliqué, c'est un peu le système français, européen. Vous comprendrez bien que c'est quand même difficile, en tant qu'interlocuteur MSA, de répondre à des problématiques sur des personnes qui ont fait des demandes de soutien et qui avaient toute légitimité à les faire.

Cette mise en œuvre, de plus en plus lourde et chronophage au niveau de la MSA, nous rappelle à nos moyens disponibles, la **COG** étant de plus en plus restrictive, cela nous pose question à pouvoir réaliser un service de qualité, avec un nombre de demandes croissantes.

Autre sujet très important : les revalorisations des retraites : loi André Chassaigne

Je voudrais le redire, la MSA a été facilitatrice dans la mise en place des lois, André Chassaigne l'a dit lui-même lors de notre précédente Assemblée Générale, sauf, comme il le dit aussi, dans toutes lois, il y a des trous dans la raquette ! Nous allons continuer notre combat, le combat légitime qui nous revient en tant que délégué et en tant que MSA. Sur ce sujet, il y a un point important qu'il faut savoir, c'est que la revalorisation des retraites à 85 % du SMIC est financée par

une retraite complémentaire obligatoire des agriculteurs. Une retraite complémentaire obligatoire c'est fait pour faire du complémentaire et à travers cette complémentaire, on finance une retraite obligatoire. Ce qui veut dire qu'il faudra que la profession soit bienveillante à l'avenir pour pouvoir préserver sa retraite complémentaire. Aujourd'hui, c'est une distribution de points gratuits et malheureusement, il faut l'avoir à l'esprit, c'est quand même les actifs qui vont financer la revalorisation des retraites. Prenez bien possession du dossier et j'en appelle un peu à la profession pour être vigilant sur cette partie là.

Sur la mise en application, il faut vous imaginer la complexité de la machine informatique nécessaire, surtout avec le critère d'obligation de liquidation de tous les régimes confondus.

La MSA va s'employer à aller vers, à répondre aux situations dites particulières et déjà plusieurs réunions se tiennent dans chaque département avec les associations de retraités agricoles.

N'oublions pas la COG et l'équation service /moyens.

Faire mieux avec moins ? C'est une nouvelle fois notre sort. La MSA Auvergne n'a pas été épargnée avec une contribution significative à l'effort de diminution du personnel et de réduction de ses coûts de fonctionnement, qui restent une véritable gageure au vu des augmentations du coût du carburant, du timbre et des énergies pour ne citer que les plus visibles. Vous comprendrez bien que la période actuelle, que l'on peut caractériser de très inflationniste, nous pose de sérieuses questions en matière de budget.

Toutefois, nous élus, nous avons la Volonté de poursuivre, de prolonger le service, d'être présents malgré tout sur les territoires, le groupe MSA Auvergne peut continuer à le faire et à se déployer notamment à travers son offre de services.

A travers 12 associations et plus de 35 millions d'euros de Chiffre d'Affaires, 700 salariés ETP, MSA Services poursuit son développement à destination de tous et au plus près des territoires ruraux.

Je me contenterai d'évoquer nos activités dans le Cantal, à l'attention de ses bénéficiaires.

Présence Verte permet le maintien à domicile de plus de 1 400 personnes âgées ou handicapées. Elle réalise les opérations d'évaluation pour le renouvellement de l'APA, pour le compte de la CARSAT et d'autres organismes de retraites pour plus de 500 personnes âgées par an. Elle se développe auprès des entreprises et collectivités locales en proposant des solutions à destination des professionnels pour la sécurité de leurs salariés, notamment dans le cadre de travailleurs isolés.

Arsept, cette association créée avec l'inter régime, œuvre en matière de prévention du bien Vieillir pour les personnes âgées à travers des conférences, ateliers Bien Être, Nutrition, Gym adaptée, Senior au volant et plein d'autres animations à proximité de votre domicile. Avec le soutien de la commission des financeurs et de l'action sociale des caisses de retraites, ce sont plus de 750 cantaliens qui en profitent annuellement et plus de 4 000 en Auvergne.

Maurs : le Village Vacances et le Centre de Réadaptation

Ce sont deux structures qui fonctionnent en étroite collaboration : un centre médico-social ayant pour objet de réadapter des jeunes ayant subi des chocs psychologiques en les insérant dans des ateliers : cuisines, services, entretien auprès du Village Vacances à vocation de tourisme social, accueil de tout public de personnes dans le cadre de l'aide au répit, d'action part'age....

Le Centre de Réadaptation est financé par l'ARS, le Village Vacances est tenu à une obligation de résultat économique.

Le concept est une vraie richesse sociale, également créateur d'emplois et d'économie sur le territoire de la Châtaigneraie....je vous invite à le faire connaître, à le visiter et même à aller y déjeuner !

Voilà seulement quelques activités dont je voulais vous faire part, tellement elles sont nombreuses et variées, je veux conclure sur la place de la MSA dans les grandes orientations de demain ainsi que la place des élus.

Souveraineté, résilience, mutations, adaptation....

Dans cette période de turbulences, d'incertitudes, les agriculteurs, les agricultrices, les salariés, les composantes du monde agricole français sont en capacité de répondre aux défis qui se présentent à eux.

Nous pouvons réussir le défi de la souveraineté alimentaire et énergétique, l'agriculture est l'une des solutions pour notre société : produire plus (nous ne sommes pas seuls au monde, des gens ne mangent pas à leur faim ! de plus avec la guerre, quand sera t-il demain ?) produire mieux avec moins d'impact négatif sur notre planète.

L'Europe accuse un réveil douloureux. Sortir de la dépendance énergétique, médicale et alimentaire devient vital...elle décide d'augmenter sa production agricole.

Le monde agricole français ne fera pas l'impasse sur la transition agro écologique, nous serons respectueux de nos enfants et de nos générations à venir.

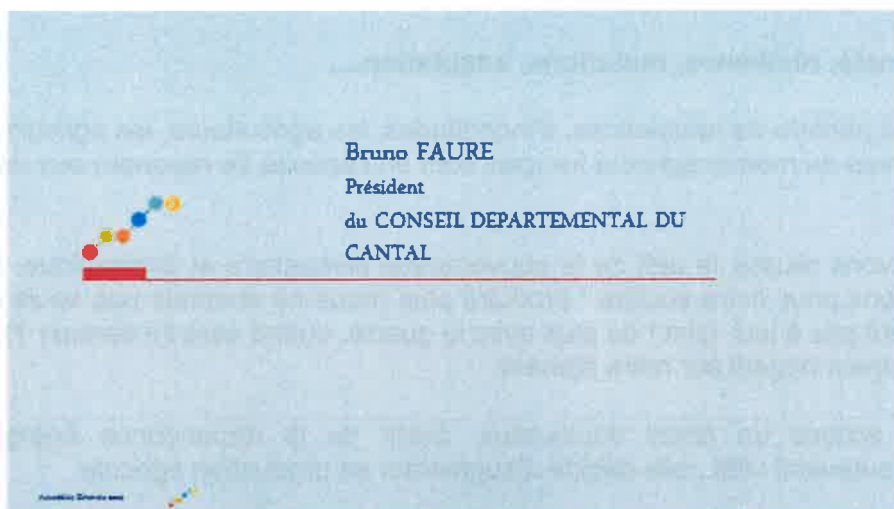
La MSA ne sera pas exclue de ces grandes mutations, déjà engagées, en formulant des propositions. Travaillons à adapter la protection sociale des agriculteurs, des agricultrices de demain, contribuons à donner de l'attractivité aux métiers qui caractérisent nos ressortissants, élargissons l'adhésion à la MSA à d'autres activités proches des nôtres, poursuivons notre encrage et notre proximité territoriale.

Claude ROCHE et Jean-Marie FABRE ont évoqué entre autres : moyens, implication des élus, je m'associe à eux et je vous invite à participer à travers votre investissement.

Ensemble poursuivons notre engagement avec notre ADN et les valeurs MSA.

Je voudrais dire un grand merci à toutes et tous les élus, à nos partenaires...et un grand merci à toutes et tous les salariés du groupe MSA Auvergne.

Puis le Président PANEL laisse la parole à **Bruno FAURE**, Président du Conseil Départemental du Cantal, qu'il remercie chaleureusement pour sa présence.



Je suis très heureux de vous accueillir et d'imaginer que le Cantal est aujourd'hui le centre de l'Auvergne et surtout Saint-Flour. C'est toujours une satisfaction et j'inviterai l'ensemble des participants des autres départements à prolonger leur séjour à Saint-Flour, voire de traverser le département, même si ça rallonge un peu le temps pour rejoindre l'Allier, en passant par Mauriac et Aurillac.

Très heureux d'accueillir l'Assemblée Générale de la MSA Auvergne parce que la MSA est importante dans le département du Cantal. Vous l'avez dit, c'est 10 % des actifs, c'est lié à la structuration, à la typologie de notre économie, qui est agricole, para agricole, donc des liens très forts sont noués bien évidemment.

C'est important parce que vous accompagnez vos ressortissants tout au long de la vie, que ce soit par le volet santé, le volet famille, l'accompagnement auprès des anciens mais aussi le volet social dans les parties de la vie active où on peut rencontrer différentes difficultés.

C'est important aussi parce que les relations entre le Département et la MSA sont essentielles. Ces compétences sociales sont un des piliers de l'activité du département.

Important également parce que vous êtes un acteur touristique incontournable du département notamment avec vos équipements sur Maurs.

Sur le volet social, le budget du département au niveau social c'est plus de 100 millions répartis entre l'accompagnement des plus jeunes et des familles à travers les PMI, l'insertion où nous travaillons de concert. Dans un département comme le Cantal où la population est plutôt âgée, nous avons une population de plus de 65 ans qui représente à peu près le tiers des cantaliens, donc, forcément des liens essentiels. Comme vous l'avez dit dans votre rapport moral, de nombreuses actions favorisent les relations, le fait de bien vieillir, et notamment toutes les opérations que vous pouvez conduire à travers la conférence des financeurs et c'est bien volontiers que nous vous suivons dans ce cadre là.

C'est vrai qu'il y a des inquiétudes pour demain, non pas liées à la MSA, mais pour la société. Nous avons déjà passé deux années avec des difficultés sanitaires, des événements internationaux. Beaucoup de questions sont posées, nous devons y répondre, collectivement, mais ces deux années montrent effectivement les fragilités de notre société. On a vu l'isolement de nos anciens mais des jeunes également, l'impact que ça peut avoir, les effets psychologiques sur le moral, ou autre.

Intervention aussi, vous l'avez dit, sur les aléas climatiques qui viennent mettre à mal la rentabilité d'exploitations et par là même des difficultés de ressources pour les exploitants. Là aussi, il convient de mutualiser nos efforts et d'ailleurs, vous êtes souvent sollicités sur des remises de cotisations ou autres.

On voit que de nombreux sujets sont sur la table, des sujets de société. Si je me concentre sur les personnes âgées, imaginez que sur l'APA, la contribution du département est de 30 millions ce qui est important. Il y a le volet social, le volet animation, le volet hébergement, le volet perte d'autonomie. Bien évidemment, on espère, en tant que département, que le futur gouvernement prendra à pleines mains le financement de ce 5^{ème} risque qui est essentiel dans le département, pour le moment tout le monde a reculé ou bloqué dessus.

Je vais à nouveau vous renouveler mes remerciements à la fois pour l'action qui est faite par la MSA mais aussi pour la qualité des relations que nous avons entre le Département du Cantal et la MSA. Au niveau du service, je sais que les liens sont étroits et je crois que c'est essentiel dans notre cœur de métier parce que si l'on souhaite apporter le meilleur service, encadrer le mieux possible, que ce soit les plus jeunes ou nos anciens, il est important que nous ayons une collaboration étroite et surtout optimum pour leurs bénéfices.

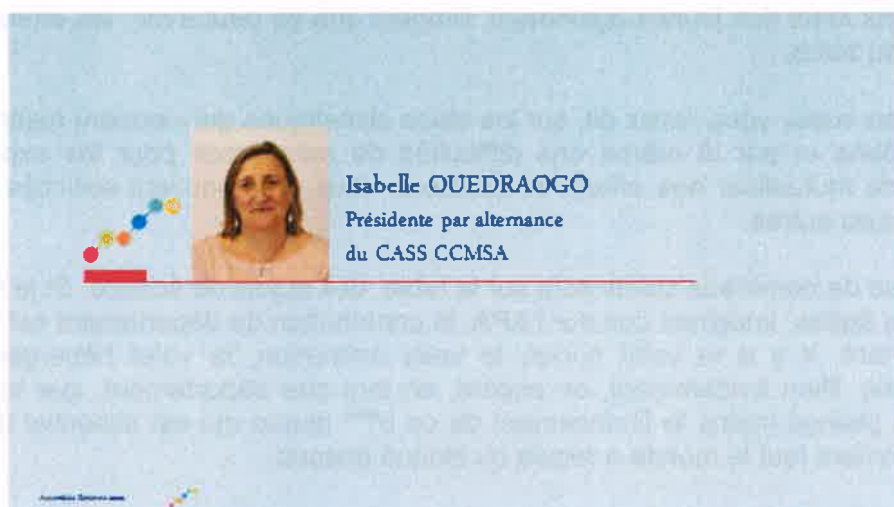
En tout état de cause, bons travaux dans le Cantal et merci.

Le Président PANEL remercie le Président FAURE d'avoir pris un peu de temps pour venir à leur rencontre et pour son intervention très pertinente qui reconnaît le partenariat avec les acteurs sur le territoire, et notamment la MSA Auvergne qui entend bien perdurer et apporter le service à la population qui est en droit de le recevoir.

Puis, il laisse la parole à **Madame OUEDRAOGO, Présidente du CASS de la CCMSA.**

Assemblée Générale 2022

NOTRE INVITÉE



Bonjour et merci de m'avoir invitée. Effectivement, je suis co Présidente de l'Action Sanitaire et Sociale à la Caisse Centrale, mais avant tout, je suis comme vous, une déléguée cantonale, originaire d'Indre et Loire, je suis également élue en Berry-Touraine et salariée d'une Maison Familiale Rurale.

Je suis ravie, en ayant entendu tout ce que j'ai entendu, en voyant toutes les initiatives que vous avez pu prendre depuis toujours, des décisions qu'on prend collectivement, en Action Sanitaire et Sociale à la CCMSA, votre président siège d'ailleurs au Comité d'Action Sociale.

Les décisions prises au niveau national ne sont que le reflet des initiatives que chacune des caisses de MSA peut prendre.

Je vais intervenir sur l'atout de la MSA concernant l'Action Sociale.

La MSA est un régime professionnel qui a su faire évoluer ses pratiques d'accompagnement social des populations depuis sa création.

Nous avons su, au fur et à mesure des différents regroupements, que ce soit les fusions des caisses ou même les réductions du nombre de cantons, être en proximité avec les populations qui

sont affiliées. Notre proximité a plusieurs axes d'interventions : l'action sanitaire et sociale, la santé, et la santé sécurité au travail.

La Caisse Centrale a tenu, à travers la construction du plan d'action sociale 2020/2025 à diversifier les modes d'accompagnement social de la population. En effet, le mal logement, les situations très dégradées que vivent les familles d'agriculteurs et de salariés, vulnérables à cause des crises agricoles et climatiques diverses, imposent d'intervenir de manière urgente. C'est par l'intervention sociale qu'une entrée dans cette période cruciale et l'intervention sociale est pertinente. Nous intervenons en matière de protection et de prévention. Consommatrice en temps, la protection laisse peu de place à la prévention, d'autant plus que cette dernière implique une collaboration entre tous les professionnels et les partenaires des territoires pour détecter les difficultés qui sont repérées dans les milieux de vie, de loisirs, à l'école et en milieu professionnel, des personnes qui nécessitent une aide sociale. Beaucoup s'accorde pour dire que l'intervention sociale de qualité ne peut se limiter de nos jours à l'addition de mesures individuelles, qui sont importantes mais qui sont segmentées. Conjointement au travail social traditionnel, qui est l'accompagnement individuel, une intervention sociale plus collective, globalisée, traversée par une volonté que les bénéficiaires puissent bénéficier des dispositifs. Cette démarche, les caisses de MSA, la MSA Auvergne plus particulièrement, l'ont construite pour répondre au mieux aux besoins des populations, bien sûr en relation avec les Conseils Départementaux et vous avez la chance d'en avoir 4 puisque vous avez 4 départements.

Notre approche professionnelle, notre guichet unique, permet un accompagnement en phase avec la réalité vécue par les adhérents. L'action collective produit d'autant plus d'effets pour les populations qu'elle s'inscrit dans une dynamique de résolution de problèmes, leur implication dans l'action allant bien au-delà d'une simple participation. A travers les actions collectives proposées par les travailleurs sociaux de la MSA, on recherche une application forte des participants via l'intégration groupe constitué, un engagement personnel, les apprentissages, un partage de valeurs humaines, la tolérance, l'ouverture à l'autre, bref des apports collectifs. Il est plus aisé de communiquer sur ses difficultés avec ses pairs plutôt qu'avec un groupe. Le fait de travailler collectivement nous permet de partager nos difficultés, professionnelles notamment.

Les actions collectives relèvent de l'intervention sociale d'intérêt collectif ce qui consiste à mobiliser les ressources propres à un groupe de pairs pour qu'ils trouvent des solutions collectives à leurs difficultés communes ou à leurs projets communs. On l'a vu à travers l'APJ et les actions qu'a valorisées Monsieur PEYRONNET. Les actions collectives ont une portée sociale très importante. Le rôle professionnel est alors de faciliter, de prendre la parole, d'aider, de s'entraider, et donc de s'investir collectivement dans son environnement. Le principe de ce type d'intervention sociale est de croire que chaque personne possède en elle la possibilité de se développer, qu'elle doit assumer la direction de son existence, les responsabilités qui en découlent, bref chacun doit avoir l'autonomie de ses choix.

Un bref rappel sur le plan d'Action Sanitaire et Sociale du régime agricole pour la mandature 2020-2025 :

L'objectif premier de ce plan d'action sanitaire et sociale est de permettre des actions des 35 caisses d'être les récepteurs privilégiés et surtout les diffuseurs efficaces de la modernisation du cadre de vie, des mentalités, l'introduction de l'idée de vacances et de loisirs pour tous, la prévention sanitaire, on voit le travail de l'ARSEPT de votre caisse de MSA, la surveillance de la grossesse, la pré scolarisation des enfants, les actions diverses et variées.

L'ouverture vers l'extérieur, par la rencontre, l'importance de favoriser l'accès à la formation scolaire et professionnelle de qualité, autant de thèmes centraux que l'action sociale peut permettre d'accentuer.

Les caisses de MSA s'orientent donc, de façon accentuée, vers une politique d'animation et de développement social local.

Cette approche d'action sociale est une conception globale, un véritable développement social, qui s'attache avant tout à constituer une réponse aux besoins sociaux d'un territoire, d'apporter des réponses aux publics, qu'il soit en difficulté sociale, ou qu'ils aient tout simplement besoin de liens sociaux pour se sentir bien sur leur territoire.

Je citerai quelques exemples d'actions sociales collectives qui sont faites dans les caisses de MSA.

Le développement des services aux actifs pour la désinsertion professionnelle, c'est l'exemple des ateliers d'inclusion et c'est aussi l'exemple des actions que peuvent faire les associations d'insertion qui adhèrent à LASER. Chaque action propose un travail collectif en complément d'une action individuelle assurée par le travailleur social au sein d'un groupe fermé. Au cours d'une session d'une durée limitée, chaque participant peut se resocialiser.

Un soutien aux jeunes du milieu rural, on l'a vu, bravo à votre caisse de MSA de soutenir cet appel à projets jeunes, les 35 caisses ne le font pas toutes, c'est donc bien de souligner quand il y a une volonté d'accompagner la jeunesse.

On intervient aussi collectivement pour les familles qui sont en rupture sociale à travers les REAP et tous les forums et discussions qui peuvent être faits, à travers les ateliers d'inclusion, à travers les accompagnements « partir pour rebondir » pour les familles qui ne partent jamais en vacances, mais aussi à travers les chartes famille.

La MSA accompagne également les foyers qui sont en difficulté, suite à une maladie, à un vieillissement. On l'a vu, vous avez su développer des chartes des aînés, mais aussi des séjours aidants/aidés, des séjours partage, des groupes de parole d'aidants, autant d'actions collectives qui font la force de la MSA.

L'aide au départ en vacances, en 2021 : 1 532 personnes ont pu partir en vacances aidées par les caisses de MSA et quelques unes sont allées à Maurs. 90 % des personnes sont parties en famille (couple avec enfants, parent seul avec enfants) et 10 % étaient des personnes seules. 113 étaient en situation de handicap ou malades, 154 étaient en situation d'épuisement professionnel et 105 ménages ont pu bénéficier d'une aide au remplacement pour un séjour.

Enfin, l'accompagnement du vieillissement : le témoignage que vient de nous donner Monsieur BOYER illustre parfaitement l'implication de la MSA Auvergne, dans les accompagnements de vieillissement et sur les territoires ruraux. Notons également le rôle de l'ASEPT régional et des associations de l'offre de services de la MSA. Cette semaine, en préparant mon discours, j'ai appelé une personne de l'ASEPT régional qui m'a informée que vous aviez fait 140 actions collectives ateliers durant l'année 2021.

Je terminerai mon intervention en remerciant chacun d'entre vous qui ne pourrez conjuguer que le « je » en étant individualiste mais qui avez la volonté de conjuguer le « nous » et le « nous » est une valeur essentielle pour la MSA.

Donc bravo à tous, à chacun d'entre vous ! Je sais que vous allez participer à l'action commune qu'a lancée la MSA au salon de l'agriculture, comme les 35 caisses, et c'est ça qui fait la force de notre régime, être capable collectivement de se sortir des situations et d'accompagner des situations sociales difficiles.

Merci à vous.

Le **Président Philippe PANEL** remercie Madame OUEDRAOGO pour son intervention et tout le personnel en back office qui œuvre à la bonne marche de cette assemblée. Il remercie chaleureusement les délégués présents en leur demandant de s'engager dans leurs fonctions d'élu, de délégué, d'administrateur, de façon à porter cette MSA qui est chère à bon nombre de ressortissants, l'avenir est entre nos mains. Une fois de plus, il remercie nos partenaires, parce que seuls on va plus vite mais ensemble on va plus loin !

Puis, il clôt l'Assemblée Générale de la MSA Auvergne à 12 h 45.

Philippe PANEL
Président

A blue ink signature consisting of a large, horizontal oval loop with a small vertical stroke at the bottom center.

Jean Marie PASSARIEU
Secrétaire

A black ink signature featuring a large, sweeping horizontal loop with a vertical stroke intersecting it near the center.